

Un espace de sociabilité

L'importance du journal littéraire réside dans sa capacité à réunir une communauté de lecteurs soudée par des pratiques culturelles communes dans un espace de communication. Les éléments constitutifs du journal, à savoir sa régularité de publication, la diversité des sujets abordés et de ses formes textuelles, comme la possible intervention des lecteurs, sont à l'origine de cet espace. En cela, le périodique littéraire apparaît comme un nouveau lieu de sociabilité entretenant des liens étroits avec d'autres espaces mais doté de caractéristiques spécifiques.

En tant qu'élément structurant de la société lettrée du XVIII^e siècle, le journal littéraire invente une nouvelle forme de communication. S'adressant à une communauté bien plus large que celle constituée par d'autres lieux de sociabilité, comme par exemple les académies, les salons ou les clubs, il permet les échanges entre un nombre et une diversité inédits de lecteurs, il favorise le dialogue entre eux et de ce fait s'intègre dans le processus de création d'un espace public.

8.1. Des modèles rivaux : les lieux de sociabilité

Antoine Lilti, dans son excellent ouvrage, *Le monde des salons*, définit la « sociabilité » comme l'étude des pratiques des salons et/ou de convivialité des élites⁷⁰¹. La notion de sociabilité apparaît au XVIII^e siècle et se développe notamment en réaction aux théories de Hobbes. Comme nous le savons, maints philosophes de la période tels David Hume ou Adam Smith promeuvent l'idée, contestée par Rousseau, selon laquelle l'homme serait un animal social, plus sociable que les autres animaux et qui bénéficierait du commerce avec ses semblables. Contrairement à la notion de civilisation, qui repose sur la distinction entre barbares et civilisés, la sociabilité oppose l'humanité à l'animalité. Elle consiste en la réunion de pratiques de civilité, - donc de pratiques sociales fondées sur le dialogue et l'échange -, et de pratiques culturelles. Elle suppose l'existence d'un espace dans lequel pourraient se retrouver les membres d'une société pour échanger et dialoguer sur différents sujets. Or, le périodique littéraire se présente comme un lieu de culture et de divertissement apte à rassembler des lecteurs de milieux et d'expériences très différents. Dans ce cadre, l'acte de lecture, individuel, apparaît fondamental dans la constitution d'un espace social puisqu'il permet l'expression personnelle de chaque membre de la communauté et la rencontre entre chacun d'entre eux.

Déjà à partir de la fin du XVII^e siècle on assiste à une multiplication des lieux dits « de sociabilité » qui sont également des lieux de transmission d'une culture. L'appropriation d'un savoir ne se fait plus seulement de façon solitaire par les livres ou dans le cadre d'un enseignement mais par le biais de la conversation, ou plus largement de l'échange verbal. Ces espaces d'échange facilitent la communication entre des groupes sociaux de plus en plus larges. L'accès au savoir tend à se démocratiser tandis que l'esprit du siècle signale une réelle volonté d'échange et de débats.

Le périodique littéraire s'inspire largement de ces lieux de sociabilité et tend à les mettre en scène dans ses volumes. Il faut néanmoins relativiser ce constat enthousiaste puisque les lieux de sociabilité évoqués dans ces journaux sont ceux d'une petite partie de la population, caractérisée par son alphabétisation et son aisance financière, contrairement à la sociabilité paysanne par exemple. Rappelons les chiffres de Robert Muchembled qui

⁷⁰¹ Cet outil provient des travaux de Maurice Agulhon et permet la compréhension des enjeux sociaux, politiques, ou culturels de pratiques faiblement institutionnalisées.

comptabilise environ 29% d'hommes et 14% de femmes qui savent lire et écrire à la fin du XVII^e siècle tandis qu'un siècle plus tard, il avance les proportions suivantes : 47% d'hommes et 27% de femmes⁷⁰². L'alphabétisation a beaucoup progressé mais la majeure partie de la population est encore exclue de ces lieux de sociabilité.

Sans s'identifier à eux et conservant toujours une distance critique à leur égard, le périodique littéraire érige ces espaces en « modèles rivaux ». La sociabilité à l'œuvre dans le journal littéraire en reprend les grands principes. En effet, dans le courrier d'un lecteur, publié par Prévost, la sociabilité est associée à ces lieux de rencontre que sont les salons, les académies ou les clubs entre autres. Elle est définie selon un certain nombre de principes - respect de la morale, supériorité de la raison, intérêt pour le bonheur et la perfection de la société – qui ne sont pas sans rappeler les lois auxquelles les rédacteurs affirment s'être soumis dans leurs préfaces, pour la composition de leur périodique :

L'ordre de la *sociabilité* lie les hommes les uns envers les autres, & les oblige de remplir tous les devoirs nécessaires à cette liaison. Ces devoirs sont de deux sortes : absolus ou extérieurs, & libres ou intérieurs. [...] Mais l'ordre moral ou parfait de la société dépend de la pratique de ces devoirs libres. [...] Ce sont ces devoirs qui forment l'ordre parfait de la société, qui donnent lieu à toutes les vertus, & qui mettent dans leur beauté les actions de la raison [...]. L'amour de la société qui fait le bon caractère, & la raison épurée, sont la cause des devoirs libres. Chacun est exhorté à être sociable. Etre sociable, c'est contribuer à l'ordre moral, au bonheur & à la perfection de la société ; c'est avoir des qualités qui gagnent les cœurs, & qui méritent l'estime de tous les bons esprits⁷⁰³.

La sociabilité dépend d'une logique double : elle est établie par les lois et les codes qui régissent et fondent une société, mais plus précisément encore, elle suppose une attention de chacun à l'égard des autres membres de la société. La perfection de la société n'est rendue possible que par la pratique des devoirs libres, qui consistent à vouer un intérêt réel pour les hommes et la société. Selon Prévost, la sociabilité suppose un goût particulier pour l'échange et la conversation. Elle exprime le désir de contribuer à l'amélioration de la société, notamment à travers la recherche du bonheur. La sociabilité qui consiste à créer du lien entre les hommes, place la vertu et l'échange des idées au centre de son système, ce qui explique qu'elle ne s'exerce véritablement qu'à travers le dialogue.

⁷⁰² Robert Muchembled, *Culture profane et culture des élites*.

⁷⁰³ Prévost, *Pour et Contre*, 1736, t. 10, n° 147, p. 267-269.

Modèle épistolaire

La correspondance est, depuis l'invention de l'écriture, le moyen le plus utilisé pour communiquer et échanger. La lettre répond à un besoin et à une réalité : informer et s'informer. Dès la Renaissance, les savants, hommes du monde et hommes de pouvoir communiquent sur les dernières nouvelles, échangent sur leurs lectures et leurs connaissances. Progressivement, la pratique s'intensifie par le biais de réseaux de correspondance. Certaines personnalités peuvent recevoir plusieurs dizaines de lettres par jour et multiplient les interlocuteurs, jusqu'à avoir une centaine de correspondants dans toute l'Europe. Les progrès des transports et de la poste, ainsi que la simplification des tarifs, permettent de développer largement ce moyen de communication.

Alors que la lettre était au départ une forme d'écriture sans règle ni code, elle devient progressivement l'objet de nombreux ouvrages visant à en codifier l'écriture en fonction de son destinataire ou de son contenu. Bien qu'elle ne semble impliquer que deux personnes, un émetteur et un destinataire, elle prend une importance progressive en ce qu'elle peut être lue à une assemblée nombreuse. Certains épistoliers écrivent en pensant à l'impression du destinataire et à la lecture qu'il en fera lorsqu'il sera en société. La lettre devient ainsi un genre littéraire à part entière, comme l'attestent notamment les nombreux romans épistolaires caractéristiques du siècle.

Après Erasme qui eut une correspondance fondée sur les échanges intellectuels, ce sont les lettres de Mme de Sévigné qui deviennent le modèle d'un genre d'écrire⁷⁰⁴. Les articles à son sujet sont nombreux dans les périodiques littéraires, et soulignent les nombreuses rééditions de ses lettres. Mme de Sévigné a su allier la relation intime à l'échange des idées, comme en témoigne cette citation de Fréron :

L'éclatante disgrâce qu'essuya sous le dernier règne M. *Fouquet*, Surintendant des Finances, fait presque la matière d'un petit recueil de Lettres de Madame *de Sévigné* qui n'avaient point encore paru [...]. On y voit toute l'inquiétude de Madame *de Sévigné* au sujet du jugement qu'on devait bientôt prononcer contre son illustre ami. Les grâces du style se trouvent jointes à la vivacité du sentiment, de sorte que ces Lettres, ainsi que toutes celles de cette femme célèbre, font tout à la fois l'éloge de son esprit & de son cœur⁷⁰⁵.

⁷⁰⁴ Voir entre autres, l'éloge de Mme de Sévigné publié dans le *Journal des Dames*, janvier 1763, t. 4, p. 69-80.

⁷⁰⁵ Fréron, *Année littéraire*, 1764, t. 4, l. 2 du 8 juillet, p. 34.

Contrairement aux autres modes de sociabilité, la lettre reflète l'esprit et le cœur de son auteur. Elle révèle la personnalité de celui-ci, ce qui a fortement contribué à ériger les lettres de Mme de Sévigné en modèle du genre, ainsi que le rappelle Prévost :

Nous jouissons beaucoup plus du mérite de Madame de Sévigné que ses contemporains ; car sans compter qu'elle ne pouvait être connue personnellement, comme il arrive toujours, que d'un nombre borné de parents & d'amis, les éloges mêmes que ses plus zélés partisans faisaient de son esprit & de son caractère n'en ont jamais pu donner une si haute idée que celle qu'on en prend aujourd'hui dans ses Lettres⁷⁰⁶.

La personnalité de Mme de Sévigné se reflète dans ses lettres. Sa vertu et son bon caractère, si connus par ses contemporains, peuvent être d'autant plus admirés par les lecteurs du XVIII^e siècle. La lettre condense les qualités de son auteur, notamment dans son aptitude à l'échange et à la conversation.

La lettre associe l'intimité d'une relation à la qualité des échanges intellectuels, comme le soulignent les lettres de Mme du Châtelet et de Voltaire par exemple, lorsqu'ils discutent des théories leibniziennes tout en étant très proches. La relation épistolaire se développe ainsi dans des directions différentes : personnelle ou savante, collective (entre sociétés savantes, académies, etc.) ou individuelle. Mais toute relation épistolaire n'implique pas un espace de sociabilité. L'existence de celui-ci est soumise d'une part à l'exigence d'une habitude, d'un usage fréquent et régulier et d'autre part à la mise en place d'un discours culturel et pas seulement personnel.

La relation qui se tisse entre les correspondants n'est pas forcément intime, c'est un mode de sociabilité qui se développe également avec les voyages. Les réseaux de correspondance témoignent des relations entre les savants et intellectuels d'autres lieux, dans toute l'Europe. Au départ, ces pratiques étaient surtout le fait des jeunes nobles ou des savants mais progressivement la pratique se développe et les fils de bourgeois peuvent à leur tour prétendre à ces voyages éducatifs. Il s'agit finalement d'aller à la rencontre des nouvelles idées et théories, de les discuter, voire de les promouvoir.

Contrairement aux autres réseaux de sociabilité, la lettre possède un caractère « muet » qui la distingue du dialogue. Comme le périodique, et ainsi que le souligne Marie-Claire Hock-Demarle, l'échange épistolaire implique bien une idée de distance et de conversation décalée dont sont bien conscients les épistoliers :

⁷⁰⁶ Prévost, *Pour et Contre*, 1737, t. 12, n° 168, p. 258.

En s'adressant à un absent, tout échange épistolaire s'inscrit dans un espace réel, géographiquement repérable que ni le dialogue, présence de l'autre « entre quatre yeux », ni le monologue du journal intime ne peuvent prendre en compte. La lettre quitte physiquement le lieu qui la voit naître pour parcourir son itinéraire propre⁷⁰⁷.

Parce que le mode de communication est écrit, l'échange est fondé sur une distance d'émission et de réception, distance amplifiée par une différence géographique. Cette spécificité est prise en compte par les épistoliers dans leurs courriers puisqu'ils imaginent ou anticipent la réception de la lettre. La lettre contient en elle-même différentes temporalités : le temps commun, le temps auquel pense l'émetteur lorsqu'il imagine le jour auquel le destinataire recevra la lettre, le temps du destinataire qui se souvient que la lettre a été rédigée plusieurs jours auparavant, etc. La prise en compte de ces différences témoigne du fait que la correspondance est vécue comme une activité sociale, un dialogue sur le mode de l'écrit.

Le journal partage bon nombre des caractéristiques de la lettre, surtout lorsqu'il se présente lui-même sous la forme d'une correspondance, même fictive, comme c'est le cas avec le *Nouvelliste du Parnasse* et l'*Année littéraire*. C'est également un mode de communication soumis à des temporalités et des lieux distincts en fonction de l'émission et de la réception. Comme elle, le journal littéraire multiplie les tonalités et informe en même temps qu'il divertit. Il justifie certains informations publiées dans le périodique par l'intervention de « correspondants » dont les courriers viennent enrichir les numéros et apporter des points de vue différents sur le monde, ainsi que l'exprime le rédacteur du *Pour et Contre* dans son nombre 62 :

Je ne puis commencer mieux ma nouvelle carrière que par les premières Lettres de mes Correspondants. On achèvera de prendre une juste idée de leur caractère & de connaître quelle sorte de richesses je puis espérer de leur commerce⁷⁰⁸.

Ce préambule est suivi de la publication de deux lettres de correspondants anglais, un ministre et un avocat, dont les attitudes vis-à-vis de la culture française sont contrastées. Cela permet de multiplier les points de vue et contribue à l'intérêt du lecteur.

La lettre est également considérée comme le reflet de pratiques culturelles propres. Ainsi, elle ne se contente pas d'exprimer la personnalité de son auteur, elle ouvre sur sa

⁷⁰⁷ Marie-Claire Hoock-Demarle, *L'Europe des Lettres. Réseaux épistolaires et construction de l'espace européen*, p. 17-18.

⁷⁰⁸ Prévost, *Pour et Contre*, 1734, t. 5, n° 62, p. 25-42.

société. Le périodique, lui-même miroir de la société dans laquelle il est publié, met en avant cette caractéristique en proposant de nombreux articles sur les lettres issues de cultures différentes, le plus souvent assez lointaines, comme l'illustre l'exemple suivant issu du *Pour et Contre* :

Je prendrai pour exemple une Lettre sur le style épistolaire des Orientaux, où il joint à l'agrément du tour plusieurs traits intéressants, qui répondent fort bien à l'idée que les Relations nous donnent du caractère & des usages de ces Nations⁷⁰⁹.

Lettre et journal littéraire agissent comme des médias susceptibles d'informer des lecteurs étrangers sur les pratiques culturelles d'un pays ou d'une société. Cela participe naturellement de l'échange des idées et d'une meilleure compréhension de l'Autre, même au sein du pays.

Ainsi, les périodiques publient fréquemment des lettres de lecteurs ou des courriers d'auteurs qui souhaitent revenir sur un article de critique. Ces courriers sont parfois suivis d'une réponse, ce qui donne l'illusion d'un véritable dialogue, d'un échange entre deux personnes, dont l'ensemble des lecteurs serait le témoin muet. Dans le dernier volume du *Nouvelliste du Parnasse*, les lecteurs peuvent ainsi découvrir une « Lettre du R. P. de Charlevoix, Jésuite, Auteur de l'Histoire de S. Domingue, à l'Auteur de la trente-quatrième & trente-cinquième Lettre du *Nouvelliste du Parnasse* » dans laquelle l'auteur de la lettre revient sur la critique qui a été faite sur son ouvrage⁷¹⁰. Ce courrier est suivi d'une « Réponse à la Lettre précédente » dans laquelle les rédacteurs du *Nouvelliste du Parnasse* réagissent aux propos du R. P. de Charlevoix. Le contenu de ces courriers, leur tonalité solennelle et réfléchie situent les lettres dans un contexte de discussion savante. On retrouve le second usage de la lettre dans cet exemple. Le simple fait qu'il y ait une réponse amorce la discussion comme une relation épistolaire à laquelle tous les lecteurs sont conviés, tels des spectateurs. La relation épistolaire n'est plus d'ordre privé ; elle place les lecteurs en qualité de témoins, d'observateurs, éventuellement capables de se faire une opinion à partir de leur lecture.

La relation épistolaire dans le périodique ouvre des caractéristiques nouvelles et confère au lecteur une place de témoin, au même titre que les périodiques moraux

⁷⁰⁹ Prévost, *Pour et Contre*, 1734, t. 5, n° 71, p. 258.

⁷¹⁰ Desfontaines et Granet, *Nouvelliste du Parnasse*, t. 3, 1732, Lettre 35, pp. 291-312.

d'Addison et Steele et surtout de Marivaux, dans lesquels le rédacteur était un « observateur-juge » des comportements humains.

Modèle académique

Les périodiques littéraires accordent une large place aux comptes rendus académiques, surtout ceux qui concernent les académies de province. Après la création de l'Académie Française, en 1635 par le Cardinal Richelieu, sur le modèle des académies italiennes de la Renaissance, de nombreuses sociétés savantes suivent l'exemple et se constituent en académie. C'est donc un lieu de sociabilité historiquement lié au pouvoir. D'abord parisien, le phénomène se répand en touchant de plus en plus de domaines du savoir (académie des inscriptions, de peinture et de sculpture, d'architecture, etc.). Les académies visent à faciliter les échanges intellectuels tout en promouvant la culture française à l'intérieur et à l'extérieur du pays. De fait, de nombreux discours de réception visent à souligner leur rôle dans le développement et la diffusion des idées françaises comme dans cet article du *Journal des Dames* qui publie les « Discours prononcés dans l'Académie Française, le lundi 15 mai 1775, à la réception de M. le Maréchal Duc de Duras » et dans lesquels la « pratique du copiage » est vivement critiquée⁷¹¹. On prône « un art dramatique à la française » qui devrait se distinguer de celui « des Grecs et des Babyloniens », surtout lorsque l'on s'attarde sur le talent français, qui est à l'origine de l'imprimerie, de la boussole, ou de la poudre à canon. Les intervenants multiplient les références justifiant la grande valeur du pays et dénoncent la stigmatisation des nouveautés par les conservateurs :

Si la franchise avec laquelle nous exposons nos idées, nous attire les anathèmes de la foule scholastique qui proscriit savamment tout ce qui est nouveau pour elle ; anathèmes redoutables & que notre imprudence n'a point su prévoir, nous consentirons à nous voir déclarer *hérétiques & opposés à la saine doctrine*. Ceux qui la suivent sont, comme on sait, les progrès les plus marqués dans la carrière de l'invention, & le génie marche fidèlement sur les traces de leur goût. Mais nous qui *tendons à rétrograder dans les ombres de la barbarie* [note : expressions dont on s'est servi contre nous] en voyant de loin le vol de ces enfants de lumière, nous leur dirons : que chacun de nous aille de son côté. *L'empire de l'opinion n'est-il pas assez vaste, pour que chacun puisse y habiter en repos*⁷¹².

⁷¹¹ *Journal des Dames*, juin 1775, t. 2, p. 363-377.

⁷¹² *Ibid.*, p. 366. Le soulignement et la note sont celles du rédacteur.

En développant l'idée selon laquelle la France n'a pas d'art dramatique propre, les auteurs de ces discours se tournent résolument dans une perspective d'innovation. Ils valorisent les découvertes françaises et créent un sentiment patriotique à l'égard des inventions et idées du pays.

Mais les académies ont d'abord été taxées de conservatisme, au moins jusqu'au milieu du siècle, lorsque les idées des philosophes envahissent les réunions. Dans son ouvrage *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Daniel Roche montre comment les académies provinciales se sont inspirées du modèle parisien tout en en assouplissant les règles⁷¹³. Elles sont le lieu de querelles esthétiques qui, si elles visent toujours à protéger l'esprit français, ont souvent tendance à défendre un point de vue peu ouvert au progrès. De nombreuses personnalités se font élire grâce à leur influence ou à celle d'un protecteur influent, souvent fréquenté dans les salons. Ces deux espaces de sociabilité sont en relation étroite sans pour autant qu'ils ne se mélangent. Les académies ouvrent peu à peu la porte à des couches de population plus larges. La connaissance circule plus librement et n'est plus restreinte aux seuls cercles d'initiés.

Arcanes du savoir, elles ont contribué au développement des sciences et à la divulgation des idées. En 1753, le *Mercur de France* souligne le rôle qu'elles ont jouées dans le perfectionnement des métiers :

Qu'on me demande maintenant pourquoi dans l'Europe les professions sont portées de nos jours à un si haut degré de perfection ? Le problème ne peut m'embarrasser, je répondrai qu'elles sont particulièrement redevables de leurs progrès aux compagnies de Savants, aux sociétés Littéraires, qui s'y sont multipliées depuis un siècle⁷¹⁴.

Les académies de province sont préoccupées par un désir de transmission souvent absent des académies parisiennes. Elles souhaitent augmenter leur rayonnement, ce qui explique sans doute les nombreux articles à leur sujet dans les périodiques littéraires parisiens. Dans chaque numéro quasiment, le lecteur va trouver le compte rendu d'une séance d'académie, ou une question pour un de leurs concours. En 1760, Marmontel, alors à la tête du *Mercur de France*, justifie ainsi cette omniprésence des académies dans son périodique :

Je m'étais mis en relation avec toutes les académies du royaume. [...] Sans compter leurs productions, le seul programme de leur prix était intéressant, par les vues saines et

⁷¹³ Cette section emprunte l'essentiel de ses informations à l'excellent ouvrage de Daniel Roche, notamment concernant les données chiffrées.

⁷¹⁴ *Mercur de France*, octobre 1753, p. 29.

profondes qu’annonçaient les questions à résoudre [...]. Je m’étonnais quelquefois moi-même de la lumineuse étendue de ces questions qui de tous côtés nous venaient du fond des provinces. Rien, selon moi, ne marquait mieux la direction, les tendances, les progrès de l’esprit public⁷¹⁵.

Il montre par là le rôle essentiel des académies dans la diffusion des débats et l’échange des idées. Fidèle à son projet de périodique, il doit alors rendre compte de la richesse des réflexions de ces académies de province. Certaines d’entre elles se proclamèrent « sociétés de pensée » avant de s’instituer en académie à proprement parler. Elles sont habitées par l’idée d’une égalité entre les membres. Elles favorisent la communauté de pensée au détriment de l’origine sociale, laissant la possibilité d’un partage réel des idées. Le Maréchal Duc de Duras, à l’occasion de sa réception à l’Académie Française, fait état de cette diversité de classes. Il souligne l’intérêt des académies qui réunissent en un même lieu des hommes de lettres et des nobles qui agissent, ensemble, pour protéger la littérature⁷¹⁶. Un même objectif préside à ces réunions et permet la mise en relation de personnes issues de milieux divers.

Ainsi, alors que les académies parisiennes louent essentiellement les qualités morales des grands intellectuels du temps, les académies de province insistent sur l’égalité entre les membres. Néanmoins, cette égalité est toute relative, puisqu’un académicien honoraire est plus souvent un membre du parlement, un haut fonctionnaire ou un évêque qu’un magistrat. Daniel Roche rappelle ainsi que les académies sont constituées en moyenne de 20% d’ecclésiastiques, de 37% de nobles et de 43% de bourgeois. Cette dernière catégorie de population regroupe essentiellement des médecins, professeurs et magistrats au détriment des professions du commerce et de la manufacture. Enfin, salariés et boutiquiers restent exclus de ces sociétés.

L’académisme est un phénomène urbain où la sélection est très sévère : en 1700, il y a environ 1000 académiciens, et entre 2500 et 3000 à la veille de la Révolution. Ces chiffres sont à comparer avec le nombre de représentants de l’élite culturelle du royaume qui se situe entre 13000 et 15000 personnes. Cette sélection confère un prestige essentiel pour les élus. La réussite au concours académique est un signe de reconnaissance culturelle pour celui qui ne possède pas les avantages de la naissance.

⁷¹⁵ Cité par Joël Cornette, *Absolutisme et Lumières*, p. 262.

⁷¹⁶ *Journal des Dames*, juin 1775, t. 2, p. 363.

UN ESPACE DE SOCIABILITE

Les académies entretiennent de nombreuses relations entre elles, notamment d'un pays à l'autre grâce à l'invitation de membres prestigieux et à la qualité de membre honoraire. Elles permettent d'instituer une véritable communauté de savants et en cela, remplissent une fonction de sociabilité. Ces pratiques favorisent une nette démocratisation des savoirs. Progressivement, elles se délaissent du carcan mondain des académies parisiennes.

Les périodiques littéraires parisiens sont lus et commentés pendant les séances d'académie qui, elles, occasionnent de nombreuses pages de ces mêmes journaux. Ils diffusent les programmes et les questions des académies, comme dans cet exemple du *Mercur de France* :

L'Académie ayant été obligée de réserver un des deux Prix de cette année, elle en propose encore deux aux Savants de l'Europe, qui seront distribués le 25 Août 1733. Elle destine un de ces Prix à celui qui expliquera avec le plus de probabilité le Système de la *Circulation de la Sève dans les Plantes, ou qui établira le mieux l'opinion contraire*. L'autre est destiné à celui qui donnera l'explication la plus probable de *la Nature de l'Air, et de ses propriétés*. Il sera libre d'envoyer les Dissertations en Français ou en Latin. On demande qu'elles soient écrites en caractères lisibles, elles ne seront reçues pour le concours que jusqu'au premier Mai prochain inclusivement⁷¹⁷.

Les journaux littéraires mettent à disposition de leurs lecteurs les différents concours des académies. C'est d'ailleurs de cette façon que Rousseau s'est fait connaître avec son *Discours sur les sciences et les arts*, publié en 1750, en réponse à la question de l'Académie de Dijon qui cherchait à déterminer « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs ». Cette question découverte en octobre 1749 dans le *Mercur de France* a véritablement lancé la carrière littéraire et philosophique de Jean-Jacques Rousseau. Cet événement est particulièrement significatif de la relation qui unit académies et journaux littéraires comme le signale cet autre exemple dans *l'Année littéraire* :

Monsieur, Depuis ma première Lettre, j'ai appris, par la voie des Journaux, qu'on vient encore de couronner, dans une savante Académie, une dissertation dont le sujet était d'*examiner quels furent les noms & les attributs de Junon chez les Peuples de la Grèce*⁷¹⁸.

⁷¹⁷ *Mercur de France*, octobre 1732, « Programme de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux », p. 2217.

⁷¹⁸Fréron, *Année littéraire*, 1771, t. 8, l. 9 du 12 décembre, « Seconde Lettre sur les Sujets des Prix Académiques », p. 209.

Vingt ans après le discours de Rousseau, et dans un autre périodique, un lecteur informe Fréron qu'il a découvert les prix d'une académie, ainsi que son sujet, par l'intermédiaire des périodiques.

L'un et l'autre contribuent mutuellement à leur développement. Par exemple, les journaux littéraires participent à l'essor de ces sociétés en publiant des propositions pour la création de nouvelles académies, comme dans cet article de *l'Année littéraire*, intitulé « Plan d'une Académie de Finances » :

Dans les *Vues d'un Financier Patriou*, qui me furent communiquées l'année dernière, Monsieur, & dont je vous fis part aussitôt, l'auteur s'étonnait qu'il y eût tant d'Académies dans ce Royaume, & qu'il n'y en eût point une de Finances. Un Citoyen non moins zélé pour le bonheur de l'Etat, a saisi cette idée, & vient de m'envoyer le plan d'une Académie de ce genre. Son projet ne peut qu'exciter l'attention & la curiosité dans les circonstances présentes, où tous les esprits fermentent, où toutes les voix s'élèvent, où toutes les plumes s'escriment pour augmenter les revenus du Roi en soulageant le peuple, & pour simplifier la perception des impôts⁷¹⁹.

Ce type de proposition témoigne de la vogue des nouveaux savoirs et de l'évolution des préoccupations des Français. Se créent par exemple de nombreuses académies agricoles tandis que les académies purement littéraires sont de moins en moins représentées.

Finalement, périodiques et académies rendent compte de l'évolution des centres d'intérêt de la société. Ils n'hésitent pas à informer des découvertes culturelles et scientifiques de leur temps sans se limiter aux frontières du royaume mais en faisant de fréquentes incursions dans les pays voisins. En 1759, Fréron publie ainsi un article intitulé « Essais & Observations Physiques & Littéraires de la Société d'Edimbourg », dans lequel il rappelle les objectifs de la société, il en explique ses règles avant d'évoquer quelques-unes des théories qu'elle a développées :

L'Objet de la Société d'Edimbourg est le même que celui de plusieurs autres Académies établies pour augmenter les progrès de la Physique & des Belles-Lettres. Elle exclut de son plan la Théologie, la Morale & la Politique, matières suffisamment éclaircies, difficile à discuter, dangereuses à traiter. [...] la Société d'Edimbourg rendra publiques non seulement les Dissertations de ses membres, mais encore celles qui lui seront envoyées par les étrangers, & n'exclura pas même les Mémoires qui seront contradictoires à ceux de ses Associés⁷²⁰.

Fréron rend compte des travaux de la société d'Edimbourg et nomme les différents savants qui ont proposé leurs conclusions. Les réflexions scientifiques ne sont pas limitées aux

⁷¹⁹ Fréron, *Année littéraire*, 1763, t. 4, l. 9 du 30 juin, p. 194.

⁷²⁰ Fréron, *Année littéraire*, 1759, t. 8, l. 5 du 6 décembre, p. 101-111.

frontières du pays mais concernent l'ensemble de la communauté savante et intellectuelle. De la sorte, il remplit son objectif de diffusion des idées et soutient l'intention des académies de faciliter la circulation des idées et des savants entre les pays. Ce type d'article est systématique dans les périodiques littéraires de la seconde moitié du siècle, contrairement aux premiers journaux littéraires. Mais l'esprit académique se constate déjà dans le simple fait de diffuser les nouvelles savantes, et notamment celles des pays voisins.

Dans quelques rares cas, surtout dans le *Nouvelliste du Parnasse*, les rédacteurs ne consacrent pas d'articles aux comptes rendus de séances. Mais ils vont tout de même informer les lecteurs sur l'appartenance d'un auteur à une académie. Ils peuvent aussi rendre compte de leurs travaux et les situer dans un contexte de discussion. Parfois, les rédacteurs publient un article à propos d'une séance, en raison de sa particularité, comme lorsqu'elle fait intervenir une personnalité ou que son déroulement n'est pas régulier, comme le montre cet extrait de la cinquième lettre du *Nouvelliste du Parnasse* :

Le 14. Novembre l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres recommença ses exercices par une assemblée publique, à laquelle son Eminence Monseigneur le Cardinal de Fleuri présida ; mais appelé à des affaires plus importantes, il n'entendit que les deux premiers discours. M. l'Abbé Bignon présida au reste de la séance⁷²¹.

Desfontaines et Granet proposent un long compte rendu sur la rentrée de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Ils informent leurs lecteurs des personnes en présence, et valorisent certaines d'entre elles par rapport aux autres. Ils s'arrêtent sur le départ précipité du Cardinal de Fleuri, comme si l'information présentait un intérêt quelconque. Dans la suite de l'article, ils indiquent tout de même à leurs lecteurs les principaux sujets développés pendant la séance.

La diversité des sujets qui sont abordés, ainsi que la variété des intervenants favorisent un rapprochement avec la structure du journal littéraire, lui-même construit à partir de sujets variés et mettant en scène des personnes différentes. L'espace académique est fortement représenté dans les périodiques littéraires, tant par le contenu de ces journaux, que par la place qu'ils peuvent réserver aux comptes rendus de séance, ou encore par la mise en relation de lecteurs socialement très différents, sans que l'esprit de classe ne s'y manifeste réellement. Enfin, la population des lecteurs de périodiques littéraires est sensiblement la même que celle des académies. Ces deux lieux sont extrêmement liés, peut-

⁷²¹ *Nouvelliste du Parnasse*, 1731, t. 1, l. 5, p. 91.

être parce qu'ils ont été créés, et se sont développés, en même temps, sous l'impulsion du pouvoir royal et de Richelieu.

Modèle des Salons

En étudiant les salons parisiens du siècle des Lumières sous l'angle de la sociabilité, Antoine Lilti s'intéresse aux « pratiques de convivialité des élites » dans le but de « comprendre les enjeux sociaux, politiques ou culturels de pratiques faiblement institutionnalisées »⁷²². Pendant tout le siècle, les salons parisiens n'ont cessé d'être le pôle d'attraction de gens de lettres, des aristocrates cultivés et des étrangers originaires de toute l'Europe. Ce n'est cependant qu'après 1750 que leur influence en tant que lieux d'échanges et de rayonnement atteint son apogée. À Paris, les salons les plus en vus sont ceux de Mme de Lambert et Mme de Tencin, puis ceux de Mme du Deffand et Mme Geoffrin, hôtesse et protectrice des philosophes. C'est là une nouveauté essentielle de cet espace de sociabilité : la place accordée aux femmes. Car si certains salons étaient tenus par des hommes, il n'en reste pas moins que ces réunions ont permis aux femmes de jouer un rôle majeur dans la société mondaine et cultivée de l'époque. Dans un « Essai sur la conversation », Prévost souligne à juste titre l'importance de l'article pour les salonnières qui sont censées maîtriser les codes sociaux et être dotées de mœurs polies :

Le talent de rendre la Conversation agréable, suppose beaucoup d'art & de délicatesse. Rien n'est si facile avec nos inférieurs, parce que la déférence qu'ils ont pour nous met le choix du sujet entre nos mains, & nous donne la liberté de le changer à notre gré. Les difficultés commencent avec nos égaux. Ils ont le même droit que nous au choix & au changement ; & la civilité nous oblige quelquefois à les suivre dans un discours qui est sans agrément pour nous, ou que nous avons peine à comprendre. L'embarras augmente avec nos supérieurs. Il faut se taire, ou entendre parfaitement ce qu'on dit. Le respect ne nous permet point de changer le sujet [...]⁷²³.

La conversation tient donc de la pratique artistique et doit être parfaitement maîtrisée par la maîtresse de maison. Fondé sur ce principe, le salon apparaît comme une véritable institution sociale, avec des rapports de clientélisme affichés, où autour du récipiendaire étaient réunis les représentants du monde aristocratique et ceux du monde des Lettres.

⁷²² Antoine Lilti, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanités à Paris au XVIII^e siècle*, p. 10.

⁷²³ Prévost, *Pour et Contre*, 1734, t. 4, n° 58, « Essai sur la Conversation », p. 311.

UN ESPACE DE SOCIABILITE

Les salons sont déjà en vogue au siècle précédent mais ils ne se développent réellement qu'à partir de 1720 en instaurant des réunions régulières, avec des invités sélectionnés et habitués des lieux. Ce mode de sociabilité est fondamentalement différent des autres par la hiérarchie qui le caractérise. Loin de viser une égalité, même factice, entre les membres, il est le témoin d'un esprit féodal et aristocratique. Les artistes et gens de Lettres y sont invités pour leur talent et leur prestige mais toujours dans un rapport de mécénat avec les nobles en présence. C'est grâce à ces rencontres entre nobles et artistes ou savants que seront diffusées les idées nouvelles. Les candidatures dans les académies sont préparées dans les salons où l'on recherche des appuis importants pour favoriser l'obtention d'un poste. En ce sens, le salon joue un rôle capital dans le mouvement de relâchement de la dépendance vis-à-vis de l'Etat.

Au XVIII^e siècle encore, le nom « salon » désigne seulement la pièce dans laquelle on mange. Ce n'est qu'au siècle suivant qu'il désignera par métonymie les réunions qui avaient lieu dans cette pièce. On parle plutôt alors de « cercle » ou de « société ». Selon Lilti, le salon désigne autant un espace de « divertissement superficiel des mondains » qu'un « idéal de communication intellectuelle ». Ces sociétés sont le lieu où s'élabore une tradition spécifique de la littérature française fondée sur la conversation. Bien qu'elles s'inscrivent dans une tradition aristocratique de la communication, ces sociétés réunissent des gens de tous horizons (nobles, magistrats, abbés, gens de lettres, mais peu de parlementaires finalement). Elles sont une interface entre la vie littéraire et le divertissement des élites, entre les débats savants et les intrigues politiques, entre la Cour et la Ville. Les Salons sont créés par la société noble parisienne en réponse à la fuite de la Cour à Versailles. Ils reproduisent les divertissements de la Cour en affichant une liberté de protocole censée les distinguer.

Le salon se caractérise également par son absence d'objectif, contrairement à la plupart des sociétés créées en ce début de siècle. Seuls le divertissement et la communication déterminent le contenu du salon. Ils sont finalement plus régis par les liens de parenté ou d'inimitié ou par leurs sympathies philosophiques. Les centres d'intérêts des salons sont tributaires des découvertes et débats contemporains. Ainsi les savants sont très demandés dans les années 1740 avec la vogue du newtonisme. Ils figurent cependant au « bas de l'échelle » des invités d'honneur comme en atteste la pratique de Mme Geoffrin. Celle-ci reçoit à ses débuts de nombreux scientifiques. Progressivement, elle réserve une

place de plus en plus importante aux hommes de Lettres puis, après avoir acquis la célébrité, elle ouvre son salon à la noblesse de la Cour.

Lieu de divertissement, le salon propose également de nombreuses activités dédiées au délasserment des invités. De la cuisine au jeu, en passant par la musique et les expériences scientifiques, toutes les distractions sont accueillies dans ces sociétés. Les théories et expériences de Fontenelle, Buffon, Nollet, Newton ou encore Mesmer occupent une grande partie des discussions des Salons.

Selon Antoine Lilti, l'expression « salon littéraire » est finalement impropre. Il n'y a pas de salon réservé spécifiquement à la conversation sur les lettres. Néanmoins, les pratiques littéraires font partie intégrante de ces soirées par le biais des jeux de mots, de récits d'histoires nouvelles ou encore grâce au goût pour la pratique de la conversation. Les salons sont finalement « des lieux de production littéraire collective » dans lesquels la poésie occuperait une place centrale, comme en témoigne *La Métromanie* de Piron, un des plus grands succès dramatique du siècle. Elle permet de préparer des éloges galants et de vanter les mérites d'une certaine culture et d'un art de vivre mondain et à la française. Cette fonction galante et ludique de la poésie se retrouve d'ailleurs dans les périodiques littéraires qui réservent une large place à la publication de petits poèmes, comme cet « Epithalame à M. le Comte de Marigny-Pihran sur le Mariage de Mademoiselle de Tyard-Bragny, sa petite-fille, et petite-nièce de M. le Cardinal de Bissy, avec M. le Comte de la Magdelaine Ragny », par M. Cocquard, Avocat en Parlement de Dijon, publié dans le *Mercure de France*⁷²⁴. La publication de ce poème dans le périodique, dont l'objet est de féliciter un jeune couple de son mariage, relève des pratiques mondaines, caractéristiques des salons. Le périodique littéraire participe de la distraction de la société des salons en publiant des textes divertissants et en informant les lecteurs des nouveautés parues sur le sujet, comme dans cet autre article du *Mercure de France* sur le jeu des échecs :

Vous serez sans doute bien aise, Monsieur, d'entendre parler d'un Livre nouveau sur le Jeu des Echecs, ce Jeu fameux, inventé, ce semble, pour le délasserment des Gens de Lettres, et qui offre une récréation laborieuse par les réflexions, ou plutôt par les sérieuses et les longues Méditations qu'il exige⁷²⁵.

⁷²⁴ *Mercure de France*, mars 1732, p. 453-457.

⁷²⁵ *Mercure de France*, novembre 1737, « VIII Lettre de M.D.L.R. écrite à M. Maillart, ancien Avocat au Parlement, sur quelques Sujets de Littérature », p. 2340.

Le rédacteur signale à ses lecteurs les nouvelles possibilités de divertissement en spécifiant le public auxquels ils sont destinés, un public représentatif des salons.

Enfin, les salons sont également le lieu où l'on discute des nouvelles. On diffuse les rumeurs de la Cour, telles qu'on peut les trouver dans la *Gazette* mais sur un mode plus informel et donc plus libéré⁷²⁶. Les périodiques littéraires sont aussi prisés par les mondains et contribuent à les divertir. On les lit, on les échange et on les commente abondamment.

Le salon est un monde difficile à appréhender, en constant mouvement, variable selon les hôtes, et parfois les hôtes, mais toujours construit sur des rapports fixes de hiérarchie. Le périodique littéraire, notamment le *Mercure de France* et le *Journal des Dames*, conserve cette aspect mondain qui caractérise les salons. Les courts textes poétiques, les thèmes des récits brefs publiés, la place réservée aux femmes, ou encore la volonté de populariser les sciences, contrairement aux académies par exemple, rappellent les principes de la sociabilité des salons. Par ailleurs, la section des Pièces Fugitives des deux mensuels renvoie précisément aux modes de distraction des nobles. Elle offre une représentation des jeux de société dans les salons en même temps qu'elle peut servir de réserve dans laquelle peuvent puiser les participants de ces soirées. Toutefois, les périodiques littéraires sont diffusés à un plus grand nombre de personnes et ne visent pas une telle hiérarchie sociale. Finalement, ils s'inspirent du modèle des salons par la variété des sujets traités et la part laissée au divertissement.

Modèle des cafés et des clubs

Ces deux derniers lieux de sociabilité sont caractéristiques du siècle des Lumières. Ils apparaissent comme des réponses au besoin d'échange et de communication qui caractérise le siècle. Nous avons choisi de les réunir dans la mesure où ils visent tous deux une plus grande égalité entre les membres et qu'ils s'ouvrent à des classes sociales souvent exclues des espaces de sociabilité envisagés précédemment, comme les commerçants par exemple⁷²⁷.

⁷²⁶ Voir, pour exemple, l'article « Distribution des jours de Fêtes & Spectacles pour le Mariage de Mgr le Dauphin » publié dans le *Mercure de France*, avril 1770, vol. 2, p. 152 ou encore la « Relation d'une fête, donnée aux environs de Paris. Tirée d'une Lettre écrite à Madame de N**, par M. T** ». », publiée dans le *Journal des Dames*, juillet 1765, p. 38-45.

⁷²⁷ Voir Pierre-Yves Beaurepaire, *Le mythe de l'Europe française au XVIII^e siècle. Diplomatie, culture et sociabilités au temps des Lumières*.

Les cafés se développent à la fin du XVII^e siècle suite à la grande vogue des boissons nouvelles comme le thé, le café et le chocolat. Les cafés les plus célèbres comme le Procope et le café de la Régence eurent un vif succès et contribuèrent à instituer le café comme lieu de sociabilité. Le Procope, qui s’installe près de la Comédie-Française, devient le lieu où se prolongent, voire se reproduisent, les spectacles. On y vient en attendant l’ouverture du théâtre, ou à sa clôture, pour bavarder de l’actualité des spectacles et des nouvelles, pour y lire le journal, pour jouer comme le rappelle ce poème publié en juillet 1775 dans le *Journal des Dames*, et intitulé « Sur les Caffés » :

En sortant du Spectacle hier tout échauffé,
 J’entrai par besoin au Caffé ;
 Là mon œil spectateur revit la Comédie.
 De mille originaux la salle était remplie.
 L’un deux en fredonnant, d’un ton étudié,
 D’un Duo d’Opéra détonnait sa partie ;
 L’autre, en dansant tout seul, attaquait sans pitié
 La jambe d’un voisin martyr de sa folie.
 Cependant dans un coin un jeune Dameret,
 Las d’avoir étalé sa figure amphibie,
 D’un air mystérieux pliait quelque billet,
 D’un créancier peut-être, en forme de poulet.
 Tandis qu’un vieil escroc qui fonde sa marmite
 Sur les gazettes qu’il débite,
 À chaque table récitait
 Ses contes-bleus, & d’un doigt parasite,
 Empochait ou le sucre, ou le pain qui restait.
 Mais sans difficulté quelqu’un encore plus fade,
 C’était un bel esprit, plutôt esprit malade,
 Un de ces étourneaux qui n’ont que le sifflet,
 Qui nous rompait la tête à tous par son caquet.
 Toutes fois prononçant cent arrêts pitoyables,
 Il avait attroupe trente de ses semblables,
 Clercs, Commis ou Brèteurs, & des Abbés (bon Dieu !
 Si fort déplacés en ce lieu !)
 Avec quelques Marquis, de ceux qui vont sans cesse
 Aux gens, bon gré, malgré, détailler leur noblesse
 Et qui n’ayant jamais osé servir le Roi,
 Diront dans tout Paris ; « Un homme comme moi ».
 Je pétillais. Aussi fendant la presse,
 Sans avoir dit le traitre mot
 Je me dérobai du tripot.
 À peine un honnête homme y va perdre un quart d’heure.
 On laisse aux fats oisifs d’en faire leur demeure⁷²⁸.

⁷²⁸ Louis-Sébastien Mercier, *Journal des Dames*, t. 3, juillet 1775, p. 19-20.

UN ESPACE DE SOCIABILITE

Cette longue citation illustre très précisément la variété des personnes qui fréquentaient les cafés en même temps que la diversité de leurs occupations. Telle une peinture, le lecteur peut facilement se représenter le bruit, les odeurs, les mouvements qui devaient imprégner ces lieux. Le journal, sous la forme des gazettes, est un élément important du décor et participe de la vogue de ce nouveau lieu de sociabilité. Cet engouement se retrouve également dans la célèbre pièce de Voltaire, *Le Caffé ou l'Ecossaise*, jouée en 1760 et qui a remporté un très vif succès. Cette pièce satirique qui confère à Fréron un rôle peu enviable, souligne l'omniprésence du journal dans les cafés qui favorise la conversation en permettant de commenter les nouvelles. Beau joueur, Fréron publie un compte rendu de la pièce, quoiqu'un peu satirique, dans son périodique⁷²⁹.

Le café réunit dans une même pièce, deux espaces de rencontres et de nouvelles. C'est un espace dans lequel la liberté d'expression est rendue possible, malgré la présence des « mouches », ces espions de la police. Le développement des cafés correspond à l'émergence d'une sphère publique littéraire et politique. Les cafés les plus célèbres sont en bordure de grands jardins et d'espaces privés, ce qui limite l'intrusion de la police et favorise la liberté de parole. En tant que structure ouverte, le café s'apparente aux clubs et assemblées libres (telle la Société du Caveau) mais il s'en distingue par une clientèle plus diversifiée. Les commerçants, manufacturiers, voire les boutiquiers peuvent ainsi aller au café et fréquenter une population mondaine ou intellectuelle qu'ils n'auraient pas eu l'occasion de rencontrer dans d'autres circonstances.

Cet espace permet naturellement l'échange et le dialogue sur différents sujets mais il ne construit pas, contrairement aux autres lieux de sociabilité, de communauté spécifique. Il est davantage un lieu de rencontres et d'échange qu'un lieu de réunion.

A contrario, les clubs, et les loges maçonniques, conservent l'idée de société et se structurent autour de personnalités régulières et fondatrices comme en témoigne cet extrait du *Pour et Contre* :

Le 9. de ce mois, fixé pour l'installation du Comte de Darnley, en qualité de nouveau Grand-Maître de l'ancienne & illustre Société des Francs maçons, tous les Grands Officiers de cette Confrérie, revêtus des Colliers de leurs différents Emplois, se rendirent vers les dix heures du

⁷²⁹ Fréron, *Année littéraire*, 1760, t. 7, l. 6 du 30 octobre, p. 141.

matin chez ce Seigneur, & le complimentèrent sur le choix qu'on avait fait de lui pour exercer la Charge de Grand-Maître⁷³⁰.

Dans un long compte rendu, Prévost informe ses lecteurs des changements survenus dans la société des Francs-Maçons. Ce type d'article est assez rare dans les périodiques littéraires, en raison du principe du secret qui entoure ces réunions.

Les clubs et les loges maçonniques sont des sociétés créées en Angleterre et copiées ensuite en France. Ces deux structures se forment à la même époque. Le Club de l'Entresol se constitue en 1720 tandis que la première loge maçonnique attestée à Paris date de 1725. On remarque que les Salons se développent à la même époque et que les périodiques littéraires prolifèrent également à cette date. D'ailleurs, certains d'entre eux reprennent cette idée de « société » pour signifier la création collective du périodique. Desfontaines et Granet racontent dès l'Avis au lecteur que « c'est une Société de quatre personnes qui ont entrepris cet Ouvrage périodique »⁷³¹. De la même façon, Lacombe, en 1768, ajoutera au titre du *Mercur de France* « par une société de gens de Lettres », révélant la volonté de mettre en avant l'écriture participative du périodique, et cela tant au début qu'à la fin du siècle.

Le Club de l'Entresol s'organise autour de la lecture et du commentaire des périodiques publiés en Europe et des textes de ses membres. Selon la tradition anglaise, les clubs étaient réservés aux hommes. Des réunions hebdomadaires rassemblent des hommes d'épées, de robe et de plume. Des expositions suivies de discussions permettaient à chacun de choisir son domaine de spécialité. La conversation roulait souvent sur le diplomatie, le droit, l'économie, etc. Le club fut particulièrement actif de 1724 à 1731, notamment avec la présence de d'Argenson. Il fut fermé par le cardinal Fleury qui y voyait une activité critique favorisant l'opposition du Parlement. À partir des années 1780, et parce qu'ils étaient nettement moins aristocratiques, les clubs se développent rapidement et jouent un grand rôle dans les débats politiques de la veille de la Révolution. D'une manière générale, les conversations des clubs, comme des loges maçonniques, se concentrent essentiellement sur des questions de diplomatie et de relations extérieures.

⁷³⁰ Prévost, *Pour et Contre*, 1737, t. 12, n° 174, p. 285.

⁷³¹ Desfontaines et Granet, *Nouvelliste du Parnasse*, t. 1, 1731, p. 4.

Ces lieux de sociabilité jouent un rôle capital dans la diffusion du périodique littéraire. Le siècle des Lumières se caractérise par la multiplication sans précédent des réseaux de communication. Le développement des salons, des clubs, des académies et des sociétés secrètes témoigne de l'engouement de l'époque pour la communication et le dialogue. Cette sociabilité prend plusieurs formes qui, toutes, influencent à leur manière celle du périodique littéraire comme le soulignent Claude Labrosse et Pierre Rétat :

Le dispositif et les commentaires du périodique proposent au lecteur une abstraite mise en théâtre des contenus livresques de l'époque. Ils entreprennent de redéclarer sous une forme seconde et de recomposer selon un scénario donné (l'annonce, la présentation, le compte rendu, les divers modes du commentaire) certains énoncés de la culture. Ces techniques de mises en scène sont à la fois différentes et solidaires d'autres scénarios de communication tels que la séance académique ou la conversation de salon. Si le livre est déjà lui-même un petit théâtre de culture, le périodique réalise en permanence une sorte de scénographie sociale des connaissances, de la pensée et de l'information⁷³².

Le périodique littéraire instaure un « scénario de communication » qui relève de la mise en scène de la culture autant que de la mise en scène sociale⁷³³. Les pages du journal développent un espace théâtral qui leur est propre, un espace médiatique. Il agit comme un intermédiaire, propice à l'échange et au dialogue, entre les lecteurs et les nouvelles d'une part, mais aussi le savoir, les pratiques culturelles, l'histoire, etc. En s'inspirant des lieux de sociabilité existants, les périodiques littéraires facilitent les rencontres entre les lecteurs et la prise de parole de chacun.

8.2. Des lecteurs-acteurs du journal littéraire

Les rédacteurs élaborent progressivement les règles du futur journalisme, d'une part en multipliant les prétentions de vérité et d'objectivité, caractéristique de la profession, et d'autre part parce qu'ils s'insèrent dans un contexte social et historique parfaitement défini, qui les instituent en « historiens du présents ». Ces rédacteurs-journalistes participent de

⁷³² Claude Labrosse et Pierre Rétat : *L'instrument périodique. La fonction de la presse au XVIIIème siècle*, p. 35.

⁷³³ Rappelons que si la majorité des lecteurs de journaux est noble ou issue de la haute finance, un grand nombre appartient à la bourgeoisie, même petite et moyenne. Jean-Louis Bertaud, dans son ouvrage *La presse et le pouvoir de Louis XIII à Napoléon 1^{er}* estime en effet à 18% le taux de bourgeois qui lisent l'*Année littéraire* et à 25% ceux du *Mercure de France* tandis que la *Gazette* n'en compte que 6%. Par ailleurs, à la fin du siècle, environ 15000 exemplaires du *Mercure de France* paraissent chaque mois, ce qui laisse envisager la portée du périodique par rapport aux autres modes de sociabilité envisagés précédemment. Le périodique littéraire s'adresse à un ensemble plus divers et plus nombreux que les autres lieux de sociabilité envisagés précédemment.

l'élaboration progressive de la pratique en profession, tout en laissant, en parallèle, la possibilité à leurs lecteurs de développer une pratique journalistique ponctuelle en collaborant à la rédaction des numéros. Cette prise de parole constitue l'espace du périodique en espace public en même temps que cela structure le périodique littéraire en *médium*, soit en intermédiaire entre un ou des individus et une communauté, ici celle des lecteurs.

Un espace public ?

En sa qualité de lieu de sociabilité ouvert à une variété de personnes, le périodique littéraire apparaît comme un espace public propre à la communication et à l'échange mais au mode de fonctionnement bien spécifique.

Qu'est-ce que (le) public ?

Dans son *Pour et Contre*, Prévost propose une définition du public qui n'est pas sans rappeler la plupart des métaphores qui y sont associées :

Le Public est facile à tromper, mais on ne le trompe pas longtemps. C'est à lui qu'on peut appliquer proprement la Fable d'Argus. Il a des yeux sans nombre, comme ce Monstre ; & si le sommeil en ferme quelquefois une partie, il lui en reste toujours assez d'ouverts pour être en garde contre les surprises de l'illusion & de l'erreur. Arrive-t-il à ceux-ci mêmes de se laisser endormir ? Les autres s'en aperçoivent à leur réveil, & leur rendent à leur tour le service qu'ils doivent en attendre. Ainsi, par l'assistance qu'ils reçoivent les uns des autres, ils ne manquent presque jamais ou d'éviter heureusement l'erreur, ou de s'en délivrer promptement⁷³⁴.

Alors que le public est souvent présenté sous l'image d'un monstre à cent têtes, il devient, chez Prévost, le mythique homme aux cent yeux. Le public n'est pas une entité « qui se laisse endormir ». Constamment, il est composé de veilleurs dont la tâche est de distinguer la vérité de l'erreur. Le public est donc quasiment infaillible, et apte, selon Prévost, à vite retrouver le droit chemin.

C'est une figure quelque peu effrayante, un « monstre » informe, indéfini, sans visage et sans identité et que l'on ne peut pas tromper, du moins pas longtemps. Cette conception du public, fort ancienne, se retrouve dans tous les périodiques littéraires. Les rédacteurs lui accordent une réelle importance et s'inquiètent de son jugement. Ils s'efforcent, comme

⁷³⁴ Prévost, *Pour et Contre*, 1734, t. 3, n° 33, p. 49.

nous l'avons vu au début de cette étude, de répondre à ses attentes et de se conformer à ses exigences. De surcroît, la notion de « public » qui implique l'idée de la multiplicité dans l'unité, possède en elle-même une connotation peu amène. Derrière le singulier du terme se cache un pluriel indéfini et vaste, et donc potentiellement, la possibilité d'être assailli ou critiqué de toutes parts sans en connaître l'origine.

Comme le rappelle Jérôme Bourdon, dans son article « La triple invention : comment faire l'histoire du public ? », la notion de « public » implique une certaine activité⁷³⁵. Le public n'est pas passif. Il s'investit dans le débat d'idées, si ce n'est dans la partie politique. Au départ, le terme désigne aussi bien le public littéraire que le corps politique, notamment parce que ce public littéraire a favorisé la structuration de la société autour de grands débats littéraires, entraînant parfois une prise de parole plus politique.

Avec les Lumières, il est d'usage de considérer le public comme l'ensemble des individus récepteurs de messages. Grâce au développement des médias, le public se constitue progressivement et se distingue des groupes ou des communautés pour former ce grand ensemble vague, informe et effrayant décrit par Prévost. À ce titre, il renvoie à l'idée de « foule » bien que les termes soient à distinguer, comme nous le verrons un peu plus loin. La question du lien social entre les membres du public sera posée par les théoriciens des sciences sociales au XIX^e siècle.

Cette rapide histoire du terme évacue l'idée selon laquelle il existerait plusieurs publics. Certes, il y a plusieurs groupes, ou communautés, mais peut-il y avoir plusieurs publics ? Par exemple, le public politique qui se constitue est-il le même que le public littéraire ? Et le public médiatique, qui est-il ? Il ressort que la conception du public n'est jamais totale, elle dépend d'un point de vue, de l'outil par lequel on souhaite l'aborder (les médias, les cafés, les spectateurs, le peuple, etc.). Elle peut néanmoins se définir comme un ensemble constitué d'individus dotés d'un potentiel critique, c'est-à-dire en capacité de réagir à ce qu'il voit, ce qu'il entend ou ce qu'il suppose, et réunis autour d'événements ou de phénomènes spécifiques. Le public désignerait une foule anonyme structurée autour d'une culture et capable d'influencer la société de laquelle il provient.

La notion est vague, et terriblement complexe. Les théoriciens se sont penchés sur le sens de l'expression « espace public » pour mieux saisir les particularités du « public ». Dès

⁷³⁵ Jérôme Bourdon, « La triple invention : comment faire l'histoire du public ? », in *Le Temps des Médias*, 2004, n° 3.

le XVII^e siècle, comme l’a montré Hélène Merlin, l’opposition entre le jugement des savants et celle de l’opinion du public va éclater, avec les querelles du vraisemblable autour du *Cid* et de la *Princesse de Clèves*⁷³⁶. Les savants lettrés rejettent les deux textes qui ne répondent pas aux critères contemporains de la bienséance et du vraisemblable, mais l’engouement du public pour ces œuvres est tel qu’il entraîne une profonde remise en cause de ces critiques. Tout cela s’effectue sur l’espace public, c’est-à-dire bien loin de l’ambiance particulière des académies et des sociétés savantes. L’association de plusieurs opinions personnelles en faveur de ces textes a permis de faire trembler les fondations de la critique savante. Elle a initié l’idée d’opinion publique, qui n’a donc pu se faire sans ce mouvement d’individualisation.

Dans son ouvrage sur les salons, Antoine Lilti s’intéresse rapidement à la notion de public et la met en relation avec son objet d’étude. Il conclut sur le fait que les salons n’ont pas participé au développement de l’espace public et de l’opinion publique. Il s’appuie pour cela d’une part sur l’idée que les salons ne sont pas des lieux d’expression libre, puisqu’ils sont soumis à la hiérarchie des classes, et d’autre part sur les conceptions de Morellet, puis de Kant, qui associent le concept à l’imprimé. Lilti distingue la communication orale et la conversation, qui réunit des « sociétés », de la communication écrite, qui crée un espace public. Le XVIII^e siècle valorise « la compétence lecture » selon les mots d’Antoine Lilti, et la publication devient l’expression de « la prise de parole universelle »⁷³⁷. Pour les théoriciens de l’époque, Kant notamment, le « public » se constitue par l’intermédiaire de l’écrit. Cette idée, largement répandue, permet de distinguer le journal littéraire de la plupart des lieux de sociabilité, tels les salons, cafés et autres clubs ou académies. Le développement de l’imprimé joue un rôle considérable dans la création d’un espace public.

De plus en plus de personnes ont accès aux imprimés, notamment dans les villes, grâce à la multiplication des institutions et des pratiques qui facilitent la lecture de livres non détenus en propre. Les réseaux de bibliothèques, qu’elles soient privées ou publiques, les cabinets de lecture, les loueurs de livres à la journée ou encore les lecteurs à haute voix, tout cela permet naturellement à une partie de plus en plus importante de la population de prendre connaissance des diverses nouvelles. Parallèlement, l’académisme, les clubs et les

⁷³⁶ Voir l’ouvrage d’Hélène Merlin, *Public et littérature en France au XVII^{ème} siècle*, qui retrace en détail les Querelles. Nous avons développé ce point dans le septième chapitre de cette étude.

⁷³⁷ Antoine Lilti, *Le monde des salons*, p. 334.

cafés, dans lesquels la lecture des imprimés, et entre autres, celles des périodiques, occupent une place prépondérante, favorisent encore l'accès au savoir.

Espace de rencontres

Parce que le périodique littéraire laisse la parole à ses lecteurs, et qu'il facilite l'instauration d'un dialogue et d'un échange des idées, il permet à des anonymes de se rencontrer et de faire connaître leurs idées. Cela peut intervenir suite à la publication d'un ouvrage et donner lieu à une lettre publiée dans un périodique comme ce fut le cas pour un livre de Desprez de Boissy dans *l'Année littéraire* de Fréron. Le compte rendu est en effet suivi d'un courrier de lecteur, « Lettre d'un Marchand d'étoffes d'or & de soie à M. Desprez de Boissy, Avocat en Parlement » introduit ainsi :

[Le] livre a cependant produit une impression forte sur un citoyen de ma connaissance, qui m'est venu communiquer le trouble de son âme, & qui m'a prié de faire parvenir à M. Desprez de Boissy, par la voie de mes Feuilles, la Lettre suivante qu'il prend la liberté de lui adresser⁷³⁸.

Le périodique littéraire endosse son rôle d'intermédiaire entre les auteurs dont il est question et les lecteurs du périodique. Il laisse l'opportunité à chacun de rendre compte de ses impressions de lecture et de les communiquer à l'ensemble de la communauté de lecteurs. Ce faisant, la lecture du périodique occasionne de nouvelles réflexions et vient approfondir ou enrichir d'autres articles grâce à la participation ponctuelle des lecteurs. Ce partage des connaissances peut également s'effectuer sous le couvert d'un échange de lettres avec un destinataire précis. Dans ce cas, la lettre, qui semble destinée à un usage privé, prend la forme d'un document public, comme lorsque le *Mercure de France* publie une lettre d'une « Dame Allemande à une de ses amies » qui contient une analyse détaillée des ouvrages de Marivaux⁷³⁹.

De la même façon, le compte rendu d'un ouvrage peut susciter une réaction de son auteur qui souhaite revenir sur les propos du rédacteur soit pour les nuancer, soit pour les contredire. La « lettre du R. P. de Charlevoix, Jésuite, Auteur de l'Histoire de S. Domingue, à l'Auteur de la trente-quatrième & trente-cinquième Lettre du Nouvelliste du Parnasse » en est un exemple :

⁷³⁸ Fréron, *Année littéraire*, 1759, t. 3, l. 2 du 8 mai, p. 29.

⁷³⁹ *Mercure de France*, octobre 1737, p. 2196.

Rien de doit causer plus de plaisir à un homme qui cherche aussi sincèrement la vérité, que je me flatte de le faire, que de se voir relevé, quand il a eu le malheur de s'en écarter. Je ne puis douter que votre dessein n'ait été de me rendre ce service, ou du moins d'en avertir ceux qui pourront lire mon Livre, de ne me pas suivre dans mes *égarements* : je vous en sais encore plus de gré, que des éloges, dont vous avez accompagné votre critique : & comme je juge des autres par moi-même, j'espère, que si à mon tour, je vous fais voir que vous vous êtes quelquefois trompé en voulant me redresser, vous ne le trouverez pas mauvais. Je ne balance donc point à vous adresser à vous-même mes Réflexions sur vos deux Lettres, & je m'assure, que vous en ferez l'usage qui convient à un aussi galant homme que vous⁷⁴⁰.

Il s'agit bien ici d'accuser réception du compte rendu tout en apportant une série de précisions qui visent à améliorer l'analyse des rédacteurs du *Nouvelliste du Parnasse*, et donc à contribuer à la publicité de l'ouvrage. L'auteur se rapproche de ses lecteurs potentiels par la voie du journal. Certes, il semble que la plupart, si ce n'est l'ensemble, des courriers publiés dans ce périodique soient fictifs, mais quoi qu'il en soit, la pratique participe de l'initiation du lecteur à la prise de parole et encourage sa possible collaboration dans les numéros à venir.

Les périodiques littéraires visent à diminuer la distance, temporelle et géographique, entre eux et les lecteurs, mais également avec les auteurs, jusqu'à donner une illusion de dialogue et de contemporanéité. Cette pratique est fréquente et se réalise le plus souvent par la publication de courriers suivis de leur réponse⁷⁴¹. Le lecteur a ainsi l'impression d'assister en direct à un échange verbal, sans être soumis à la périodicité du journal, ni subir l'écart temporel entre deux courriers.

Les articles ou lettres des personnalités célèbres participent de cette impression de proximité. Les lecteurs ont l'illusion d'être en contact avec les hommes qu'ils admirent, bien plus que lorsqu'ils lisent un de leurs ouvrages. La périodicité de l'objet « journal » joue ici un rôle fondamental pour les lecteurs. Elle contribue à rapprocher les grands hommes des lecteurs anonymes, notamment parce que les premiers s'expriment le plus souvent à la première personne. Ils utilisent le périodique littéraire comme une tribune, dans laquelle ils peuvent défendre leurs idées et leurs positions. En contrepartie, les journaux accèdent à une nouvelle légitimité en publiant dans leurs pages les lettres des modèles de l'époque. De

⁷⁴⁰ Desfontaines et Granet, *Nouvelliste du Parnasse*, 1732, t. 3, l. 45, p. 291.

⁷⁴¹ Cela est d'autant plus fréquent lorsque des noms illustres sont auteurs ou destinataires d'un courrier. Citons, pour exemple, trois correspondances entre Voltaire et d'autres personnes, visibles dans le *Mercur de France*, de décembre 1765, p. 47 avec « Lettre de M. de Voltaire à M. l'abbé de Voisenon. Du 18 octobre 1765 » suivie de sa réponse, mais également, toujours dans le *Mercur de France*, en octobre 1766, vol. 1, p. 18 et p. 75, la publication de « Vers à Voltaire », eux-mêmes suivis d'une réponse du philosophe, ou encore dans *Journal des Dames* de janvier 1765, p. 11-14, une « Epitre de M. le Chevalier de B*** à M. de Voltaire », suivie de la « Réponse de M. de Voltaire ».

façon implicite, cela permet aux rédacteurs d'asseoir leur autorité et de souligner le sérieux du journal, lu par les grands hommes, comme en témoigne cet exemple issu du *Nouvelliste du Parnasse*, une « Lettre de M. de Voltaire à Messieurs les Auteurs du Nouvelliste du Parnasse » :

Messieurs,

On m'a fait tenir à la campagne, où je suis près de Kenterbury [sic] depuis quatre mois, les lettres que vous publiez avec succès, en France, depuis environ ce temps.

J'ai vu dans votre dix-huitième Lettre des plaintes injurieuses, que l'on vous adresse contre moi, sur lesquelles il est juste que j'ai l'honneur de vous écrire, moins pour ma propre justification, que pour l'intérêt de la vérité⁷⁴².

Voltaire commence par justifier l'envoi de son courrier. Il souhaite rétablir la vérité, en réaction à un précédent courrier d'un lecteur anonyme. Cela sous-entend que le périodique choisi, en l'occurrence le *Nouvelliste du Parnasse*, est apte à faire éclater cette vérité. La première phrase est très louangeuse pour les rédacteurs, d'abord parce qu'elle révèle que Voltaire lit le périodique et ensuite parce qu'il montre en avoir une opinion favorable. La publication du courrier sert autant à Voltaire qu'aux rédacteurs. Cet exemple est significatif et s'applique à toutes les lettres d'auteurs célèbres publiées dans les périodiques littéraires. Le *Mercur de France* est d'ailleurs le journal qui en fait le plus d'usage, suivi par l'*Année littéraire* de Fréron. Quant à Prévost, il joue moins que ses confrères de cet usage de la lettre. Il privilégie les lettres d'anonymes, ce qui lui permet de valoriser en premier chef son périodique, lequel, en retour, témoigne du mérite de son rédacteur. Néanmoins, la publication de lettres de personnalités reste très répandue dans la plupart des périodiques littéraires. Le plus souvent, ce sont les philosophes en vue qui jouent ce rôle de valorisation du journal. Les références évoluent au fil des périodes. Si le début du XVIII^e siècle est marqué par la figure de Fontenelle par exemple, la seconde moitié donne très nettement la supériorité à Voltaire et Rousseau.

Le journal littéraire se présente comme un lieu d'échanges, dans lequel la parole écrite peut facilement, et rapidement, être nuancée et commentée, dans une impression de proximité que ne permettent pas les autres imprimés. Le journal littéraire autorise la réécriture à partir d'articles antérieurs, il permet d'affiner ou de nuancer un propos, voire de revenir dessus et stimule l'échange intellectuel dans un mouvement qui pourrait ne jamais s'arrêter. Nous pouvons utiliser la métaphore des couches de peinture pour comprendre la

⁷⁴² Desfontaines et Granet, *Nouvelliste du Parnasse*, 1731, t. 2, l. 26, p. 218.

spécificité des imprimés : dans l'échange verbal, chaque nouvelle prise de parole se superpose à la précédente, jusqu'à la rendre invisible, telle une couche supplémentaire de peinture. Mais dans le cas du périodique littéraire, les nouvelles prises de paroles viennent se placer au-dessus des précédentes tout en les laissant toujours visibles, comme les rayons X viennent révéler les différentes strates d'un tableau.

La prise de parole, encouragée de la sorte, est facilitée et diversifiée. Mais elle peut également être disqualifiée en se banalisant. Le fait que chaque discours puisse être modifié par un autre réduit l'importance et la valeur de chacun⁷⁴³. Encore balbutiante au XVIII^e siècle, cette tendance va finalement contribuer encore à la prise de parole. Elle vient rassurer le lecteur sur le caractère inachevé et non définitif de son discours et renforce son sentiment de sécurité. La conjonction des impressions de proximité, de sécurité et de relativité du discours permet la mise en place d'un dialogue au sein des périodiques littéraires, en faisant de l'espace du journal un lieu de rencontres.

Les informations publiques : nouvelles politiques et avis

Pour qu'il soit fructueux et qu'il persiste dans le temps, cet espace de rencontres doit apporter un ensemble d'informations censées intéresser l'ensemble des lecteurs. Le contenu du journal, et notamment la place laissée aux nouvelles politiques, que nous avons déjà pu évoquer dans le chapitre précédent, et aux « avis », renforce cet espace. En effet, contrairement aux comptes rendus dont la variété peut amener les lecteurs à privilégier tel ou tel sujet, et donc à ne pas lire certains articles, les nouvelles politiques et les avis relèvent de l'information « générale », considérés comme devant être connue de tous. C'est d'ailleurs sur ce modèle que sont fondés les journaux télévisés actuellement puisqu'ils privilégient les « informations publiques à caractère général », d'une part en informant des nouvelles dans le monde mais également en publiant des avis qui concernent l'ensemble de la société tels les alertes météorologiques ou le rappel de produits jugés défectueux et dangereux.

Les périodiques littéraires jouent bien ce rôle de « publicité » qui participe du processus de formation de l'espace public⁷⁴⁴. Parce qu'ils diffusent des avis et annonces, les rédacteurs contribuent à ériger leur périodique littéraire en espace ouvert au plus grand

⁷⁴³ C'est d'ailleurs ce qui se passe, de façon bien plus manifeste, avec le développement d'Internet puisque chacun est libre de prendre la parole et de publier de très courts textes. Or, la multiplicité et l'évanescence de ces textes nuisent à leur signification, à leur renommée et à leur éventuelle influence.

⁷⁴⁴ Nous revenons un peu plus loin sur la notion de « publicité », définie par Kant d'abord puis reprise notamment par Habermas dans sa théorie de l'espace public.

nombre, espace dans lequel les informations et les nouvelles peuvent circuler. Les journaux littéraires ne se contentent pas d'informer le lecteur sur les ouvrages parus ou sur les différentes nouvelles culturelles susceptibles de les intéresser. Ils diffusent également des « Avis », de courts textes ancêtres de la publicité. S'ils figurent dans tous les périodiques littéraires, les rédacteurs n'en font pas le même usage selon leur contenu ou la politique éditoriale du journal. Prévost publie par exemple dans son *Pour et Contre* un « Avis » dont la fonction est d'informer le lecteur de la nouvelle périodicité du journal :

L'Approbation que le Public paraît accorder à notre entreprise, & l'envie que nous avons de la mériter par notre ardeur & par nos soins, nous engagent à promettre dans la suite une Feuille chaque semaine. Elle paraîtra tous les Lundis régulièrement⁷⁴⁵.

Cet avis concerne uniquement le journal. Il est introduit à la toute fin du nombre III et est isolé des articles précédents par son titre « Avis », et par une grande ligne horizontale qui le sépare du reste du texte. Ces indices formels sont rarement utilisés par Prévost comme on a déjà pu le constater⁷⁴⁶. Il s'agit de distinguer les autres articles par une annonce particulière concernant le périodique. L'avis est d'ailleurs introduit par l'idée d'un public uni et approbateur, signalant l'existence d'une communauté constituée par le périodique de Prévost. Ce qui est intéressant ici, c'est que cette communauté n'a pu se développer que par l'intermédiaire de ce journal, et qu'elle n'existe qu'à travers lui.

A contrario, les lecteurs ont accès à des avis plus généraux surtout dans les mensuels, qui réservent la fin de leurs numéros à la publication de petits textes de publicité. Le *Mercur de France* diffuse par exemple en juin 1768 une série d'« Avis divers » publiés suite à la partie sur les nouvelles politiques et juste avant la table des matières. Ces avis concernent différents « remèdes infallibles » contre les maux de dents, les contusions, les maux de poitrine, etc. À chaque fois, les avis précisent les vertus du produit concerné, son prix et enfin le lieu où il est possible de se le procurer. Parfois sa composition partielle et sa posologie sont également mentionnés. Ce type d'avis est fréquent dans le *Mercur de France* qui consacre la plus grande part de ses publicités à des informations destinées à soigner des maladies. Le périodique de Fréron, moins enclin à la publicité, favorise néanmoins les avis qui relèvent de l'hygiène et de la santé, comme on peut le constater avec cet exemple sur le Vinaigrier du Roi, le Sieur Maille :

⁷⁴⁵ Prévost, *Pour et Contre*, t. 1, 1734, n° 3, p. 72.

⁷⁴⁶ Voir le chapitre deux de cette étude « une culture au quotidien ».

Quoique les bontés du Roi pour le sieur *Maille*, qu'il a nommé son seul Vinaigrier Ordinaire après la mort du sieur *le Comte* qui demeurait Place de l'Ecole au bout du Pont-neuf, soient une preuve certaine des talents qu'il s'est acquis dans la composition de toutes sortes de vinaigres anciens & nouveaux, le sieur *Maille* se croit obligé d'avertir qu'à la faveur de la célébrité du feu sieur *le Comte* & de plusieurs imprimés répandus dans le Public, des particuliers prennent le nom de ce défunt pour tromper les personnes qui ne savent pas que le sieur *le Comte* est mort, & que c'est le sieur *Maille* qui l'a remplacé chez le Roi, ainsi que dans différentes Cours étrangères. La demeure du Sieur *Maille* est rue Saint-André des Arts, la porte cochère vis-à-vis la rue Hautefeuille ; son magasin est aujourd'hui le seul qui soit assorti de toutes sortes de vinaigres, pour la table, les bains, la toilette [...] Je ne finirais pas, Monsieur, si je voulais détailler toutes les espèces de Vinaigres que compose le Sieur *Maille* ; qu'il vous suffise de savoir qu'il en a de deux cents sortes. Au reste, les propriétés qu'il attribue à ces divers acides sont réelles, & ses Annonces ne doivent point être confondues avec celles de tant d'ignares Charlatans qui, par des promesses fastueuses, surprennent la crédulité publique. Les moindres bouteilles des différents vinaigres que je viens d'énoncer sont de trois livres, à l'exception de celui de *Rouge* seconde nuance, qui est de quatre livres, & le *Vinaigre admirable & sans pareil* de quatre livres dix sols⁷⁴⁷.

L'avis informe le lecteur sur la personne et sa réputation, le lieu, le type de produits proposés et enfin sur leur coût. Il remplit toutes les exigences de la publicité, notamment en ce qu'il se distingue ouvertement des productions des « charlatans ». De la même manière, lorsqu'il précise le décès du Sieur le Comte, précédent Vinaigrier du Roi et qu'il donne l'adresse précise du magasin, il ancre l'information dans une temporalité et une topographie particulières qui révèlent, par la même occasion, le rapport entretenu entre le journal et son contexte. Le journal satisfait sa fonction d'information sur le monde, sans se limiter à un contenu purement culturel. Sa vocation d'espace dédié au public l'oblige à rendre compte de tout ce qui est susceptible de l'intéresser.

Le *Journal des Dames* privilégie des avis sur la mode féminine, la façon de porter le chapeau par exemple, ou bien il renseigne sur les cours publics dispensés dans la capitale. Ainsi, en juin 1764, Mathon et Sautereau publient un encart concernant un « cours gratuit de géographie et d'histoire dispensé par M. Philippe » :

Cours gratuit de Géographie & d'Histoire, par Monsieur Philippe, Professeur d'Histoire, Censeur Royal & Membre de l'Académie d'Angers : pendant les fêtes et les dimanches, de 10 à 12h, sur l'histoire moderne dont la Monarchie Française, Géographie universelle, l'Europe, « l'étude Topographique des Trente Provinces du Royaume de France, les Lois, les Mœurs, les Usages, les Coutumes, les Sciences, les Arts, les intérêts des Princes de l'Europe, &c. Les colonies de l'Amérique & les établissements qu'ont fait les Puissances de l'Europe, seront l'objet des deux dernières séances. Nous ne pouvons refuser nos éloges au zèle avec lequel M. Philippe se consacre gratuitement à l'instruction publique : ces sortes de cours sont très-utiles, soit par la manière dont les choses peuvent y être développées, soit par la facilité qu'on trouve à les retenir. Les choses qu'on apprend par forme de conversation, font une

⁷⁴⁷ Fréron, *Année littéraire*, t. 2, 1773, lettre 15 du 10 avril, « Vinaigres du sieur Maille », p. 351-354.

impression infiniment plus vive & plus profonde ; c'est, sans doute, un des meilleurs moyens d'apprendre l'Histoire, surtout pour les femmes, qui, étant moins accoutumées à lire & à étudier, s'apercevront sûrement des avantages de cette méthode⁷⁴⁸.

Le *Journal des Dames* s'efforce de légitimer la publication de ces avis par leur intérêt pour le public du journal. Mathon et Sautereau insistent sur la qualité des cours dispensés et sur leur utilité pour les lectrices du journal, « moins accoutumées à lire & à étudier ». Ils soulignent que l'apprentissage se fait par la conversation, information susceptible de plaire à un public féminin. Les périodiques sélectionnent les avis dont l'intérêt est immédiat et manifeste pour leurs lecteurs. De plus, cette annonce, valable durant une période de temps limitée contrairement aux avis sur les remèdes, contribue à l'ancrage temporel du périodique.

Les avis et annonces publiés dans les périodiques littéraires ne sont pas tous présentés de la même façon. Les mensuels réservent une partie de leurs volumes à ce type d'article tandis que les autres les intègrent dans le corps du texte, mêlés indifféremment aux autres textes, hormis lorsque l'avis concerne spécifiquement le périodique en lui-même comme dans l'exemple de Prévost notamment. Le *Nouvelliste du Parnasse* est le seul périodique à ne diffuser qu'un seul avis en un peu plus de deux ans, preuve que les rédacteurs n'ont pas forcément conscience de cet espace public constitué par leur périodique. Celui-ci apparaît à la fin de la vingt-sixième lettre. Desfontaines et Granet insèrent un blanc après la poésie qui précède et introduisent l'annonce en ces termes : « Voici un Avis que nous avons reçu, & que nous vous communiquons »⁷⁴⁹. Contrairement aux autres périodiques, il concerne la réédition des œuvres de Molière, édition commentée et richement illustrée :

On n'épargnera aucune dépense pour embellir cette Edition qui sera toute entière sur du grand papier, avec des Estampes pour chaque sujet, des Vignettes, Lettres-grises, Culs-de-Lampe, & le Portrait de l'Auteur ; le tout dessiné & gravé par les meilleurs Maîtres. Le Texte a été exactement conféré avec les anciennes éditions, & quelques manuscrits. La correction de cette Edition se fera avec un très grand soin. Les Exemplaires seront délivrés dans le cours de l'année 1732. Il n'en sera tiré qu'un très petit nombre, & ceux qui voudront en retenir, pourront s'adresser aux sieurs Cavalier, Pierre Gandouin, David l'aîné, & le Gras, Libraires⁷⁵⁰.

Cette fois, l'avis diffusé par le périodique correspond au contenu même du journal, c'est-à-dire à l'annonce des ouvrages nouveaux, agrémentée de leur critique. L'avis est d'ailleurs

⁷⁴⁸ Mathon et Sautereau, *Journal des Dames*, octobre 1764, « Avis divers », p. 116-117.

⁷⁴⁹ Desfontaines et Granet, *Nouvelliste du Parnasse*, t. 2, l. 26, p. 239-240.

⁷⁵⁰ *Ibid.*

particulièrement isolé du reste du périodique puisqu'il est publié en italique alors qu'il était déjà introduit spécifiquement, séparé par un blanc et qu'il vient clôturer le numéro. Cette annonce rappelle les sections « annonces d'ouvrages nouveaux » qui figurent dans le *Mercure de France* et le *Journal des Dames*, et qui sont présentées sous la forme d'une liste détaillée des ouvrages à paraître. Elles informent, comme ici, du titre, des éditeurs et de la qualité de l'édition. L'auteur et le résumé de l'ouvrage ne sont pas nécessairement présents dans ces annonces qui sont publiées dans le corps des volumes, contrairement aux avis sur les remèdes par exemple. Les rédacteurs des mensuels distinguent en effet l'avis « publicitaire » de l'annonce sur l'édition des ouvrages. Cependant, ces deux types d'avis sont rédigés dans un style qui leur est propre et qui est à distinguer de celui des autres articles. L'exemple précédent met en scène un « on » qui se distingue du « je » et du « vous », généralement constatés dans ces périodiques. La phrase « on avertit le public » est ainsi particulièrement symptomatique des débuts d'avis sur les ouvrages nouveaux ou les remèdes. Elle est récurrente dans les deux mensuels qui réservent une partie spécifique à ces textes, ancêtres de la publicité. Or, Régine Jomand-Baudry, dans un article intitulé « Images du destinataire dans les annonces publicitaires » constate également cette pratique strictement réservée à l'avis publicitaire et l'explique ainsi :

L'annonceur se masque dans un énoncé à la troisième personne qui le présente par son patronyme et souvent par son origine professionnelle. Aucune mention n'est faite ici d'un récepteur virtuel qui est pourtant le destinataire à convaincre. Il serait faux de penser que la pratique publicitaire est encore dans les limbes ; au contraire, l'appareil de l'information apparaît comme une sorte de camouflage, une garantie de sérieux et de crédibilité pour un discours argumentatif déguisé directement vers les besoins des lecteurs⁷⁵¹.

Régine Jomand-Baudry interprète cette absence du rédacteur comme un moyen argumentatif servant à encourager l'achat du produit vanté. Les articles d'avis se distinguent des articles d'information qui eux, accueillent la voix du rédacteur. La stratégie mise en place est efficace et permet de faire la promotion d'un produit sans en avoir l'air.

La publication des avis accompagne le développement des périodiques littéraires et vient s'y ajouter sans en faire partie dès l'origine. Elle participe de l'ancrage du périodique dans sa société et vient apporter à ses lecteurs une utilité concrète et immédiate moins évidente dans le cas des comptes rendus d'ouvrages ou d'académies et des pièces fugitives. Elle encourage la formation des lecteurs en un ensemble « public » cohérent. Parce qu'ils

⁷⁵¹ Régine Jomand-Baudry, « Images du destinataire dans les annonces publicitaires », p. 218.

visent à rendre public un produit, une mode ou un événement, les avis témoignent du fait que le périodique littéraire constitue un espace ouvert susceptible de refléter les préoccupations générales des lecteurs. À ce titre, les avis témoignent également de l'origine sociale des lecteurs. Ils sont diffusés à un certain type de lectorat, ceux qui, dans le journal littéraire, sont en mesure de suivre des conférences (article du *Journal des Dames*), cherchent à développer leur bien-être par des produits et des soins spécifiques (vinaigrier Maille) ou encore ceux qui peuvent s'offrir des éditions couteuses (exemple du *Nouvelliste du Parnasse*).

Il est évident que la publication des nouvelles politiques, étudiées dans le chapitre précédent, contribue à cet effet et vient faciliter la constitution de l'espace du journal littéraire en espace pour le public. C'est ce que souligne Prévost dans son *Pour et Contre* lorsqu'il annonce que

Tout le monde a lu dans les Nouvelles publiques la mort funeste du jeune Prince d.... On était fort éloigné à Londres de s'imaginer qu'elle eût le moindre rapport avec l'histoire de la jeune Italienne, qui a déjà fait la matière de quelques Articles dans les feuilles précédentes⁷⁵².

L'emploi de l'expression totalisante « tout le monde » signale l'importance de la nouvelle et l'intérêt des lecteurs pour ce type d'informations. De surcroît, le fait que l'annonce relève des « nouvelles publiques » ajoute encore à l'impression d'une information générale qui appartient au « domaine public », c'est-à-dire à tous sans (réelle) distinction de sexe, d'âge et de classe. À ce titre, lorsque Fréron publie un « Examen sur le titre de Roi de France que le nouveau Roi d'Angleterre, George III, a pris par sa proclamation du 25 Octobre 1760 », il diffuse une information aux lecteurs qui renseigne notamment sur les relations entre les deux pays. Là encore, le rédacteur du journal insiste sur l'importance des personnes concernées par l'information :

Plusieurs célèbres écrivains ont détruit depuis longtemps, Monsieur, avec beaucoup de solidité la prétention que les Rois d'Angleterre ont sur la Couronne de France, & ont réussi à persuader à tout l'univers que ces Rois n'ont jamais été fondés à prendre le nom & les armes du Roi de France⁷⁵³.

Plus que « tout le monde », c'est cette fois « tout l'univers » qui a pris connaissance du fait que les Rois d'Angleterre ne peuvent prétendre à la Couronne de France. Chacun est en effet

⁷⁵² Prévost, *Pour et Contre*, 1733, t. 2, n° 18, p. 50.

⁷⁵³ Fréron, *Année littéraire*, 1760, t. 8, l. 13 du 24 décembre, p. 289.

concerné par la nouvelle, aussi bien les Français que les Anglais, mais également les autres pays en relation avec les deux précédents.

Dès lors que la nouvelle est politique, elle mérite une publicité certaine et relève de ce domaine public, telles les informations diffusées sur l'agora athénienne. Les rubriques des « nouvelles littéraires et politiques » publiées dans le *Journal des Dames* et le *Mercure de France* à chaque fin de livraison reprennent d'ailleurs ce principe et multiplient les petits textes qui visent à informer le lecteur en quelques lignes de ce qui se passe ou s'est passé dans le monde. La liste suivante issue du *Journal des Dames* est exhaustive et ne reprend que les titres de chaque texte. Elle illustre parfaitement la diversité de ces nouvelles : « Vienne, 24 Juin 1766. *Aubaine Abolie*, Salonique, 24 Juin, *Assassinat du Consul de Danemark*, Stockholm, 26 Juin. *Lois somptuaires*, Petersbourg, 27 Juin, *Carrousel*, Paris, Juin. *Sommeil extraordinaire*, Bruxelles, Juin. *Rétablissement de l'Académie de Peinture*, Paris, Juin. *Conquête des Scythes dans l'Inde*, Londres, 2 Juillet. *Traité de Commerce conclu entre l'Angleterre & la Russie*, Briançon, 8 Juillet. *Tremblement de terre*, Madrid, 11 Juillet, *Mort de la Reine Douairière d'Espagne*, Paris, ...Juillet. *Rédemption des Captifs*, Venise, ... Juillet. *Traître puni*, Londres, 1 Août. *Changement dans le Ministère*, Rennes, 2 Août. *Enregistrement d'un Edit du mois de Juillet, portant réduction du Parlement de Bretagne*, Londres, 8 Août. *Adresse présentée au Marquis Buckingham par tous les Négociants de cette Ville*, Paris, 13 Août. *Défrichements*, La Martinique, 13 Août. *Tempête affreuse*, Stockholm, 15 Août. *Changement dans le Gouvernement*, Copenhague, 30 Août. *Mariage*, Alger, ... Août. *Conspiration*, Stockholm, *Savant créé Baron*, Paris, ... Août. *M. Falconnet appelé en Russie* »⁷⁵⁴. De fin juin à fin août, dans toute l'Europe, et jusqu'à Alger, le périodique offre un panel d'informations qui va du fait divers (« sommeil extraordinaire ») à l'information politique (« Changement dans le ministère ») en passant par les bouleversements géologiques (« tremblements de terre »). Or cette liste pourrait être le sommaire des journaux télévisés actuels, évoqués précédemment. Elle reprend un vaste ensemble d'informations dont le caractère général, une fois encore, favorise l'intérêt du plus grand nombre.

En somme, ces « informations publiques » qui réunissent tant les nouvelles générales que les avis à la population, participent de la constitution des lecteurs en un public,

⁷⁵⁴ *Journal des Dames*, janvier 1767, p. 98-114.

notamment parce qu'elles visent à déspecialiser le discours critique et qu'elles renseignent sur les mouvements du monde tout en reflétant les préoccupations de la société.

Disputes littéraires et périodiques

Un autre élément qui participe de cette formation progressive d'un public de lecteurs réside dans la mise « sur la place publique » des débats et des affrontements entre les personnalités littéraires⁷⁵⁵. C'est d'abord par l'intermédiaire du périodique lui-même, envisagé comme un objet connu de tous, que s'instaure la relation du journal à son environnement. Ainsi, les journalistes n'ont de cesse de mettre en avant certains plagiats ou des réimpressions non autorisées de leurs volumes qui à la fois ancrent le périodique dans son temps et, bien sûr, participent de sa renommée. C'est ainsi que procède Prévost lorsqu'il s'oppose à la réimpression de son ouvrage à La Haye dans le nombre XLVII du périodique :

Ayant appris il y a quelque temps par les *Annonces* de la Gazette d'Amsterdam, que le Sieur Vanderklotten, Libraire à La Haye, avait entrepris de réimprimer le *Pour et Contre*, & qu'il promettait de le donner au Public deux fois la semaine ; je crus que sans marquer pour ce petit Ouvrage plus d'estime qu'il n'en est digne, je pouvais demander un peu d'éclaircissement à M. Vanderklotten sur une entreprise à laquelle je devais prendre naturellement quelque intérêt. Je lui écrivis dans cette vue, & je lui marquai civilement que j'étais surpris de deux choses [...]. M. Vanderklotten me répondit ; qu'il était plus surpris de ma Lettre, que je n'avais pu l'être des deux raisons qui m'avaient porté à lui écrire⁷⁵⁶.

Prévost annonce à ses lecteurs le conflit auquel il est poussé suite à la publication sans son accord, et sans même qu'il en soit informé, du *Pour et Contre* en Hollande. Le récit occupe plusieurs pages du numéro. Il contient le résumé de la première lettre de Prévost, la réponse qui en a suivi et la réaction de Prévost suite à cette dernière. La publication de cette information renforce l'intérêt des lecteurs pour le périodique. Elle les oblige à prendre position et rappelle l'intérêt commercial des rédacteurs à leur projet.

Dès lors qu'une discussion ou qu'un conflit entre deux personnes sont publiés dans les périodiques, cela confère une publicité à l'événement et contribue à le rendre public. Les lecteurs deviennent spectateurs et témoins du débat et sont invités, plus ou moins expressément, à prendre parti. L'acte de diffusion dans le périodique apparaît comme une

⁷⁵⁵ Dans le sixième chapitre de cette étude « Textes en débat », nous avons déjà abordé la question du dialogue polémique entre les périodiques et de l'invitation au débat suggérée dans les périodiques. Nous ne revenons pas sur ce point mais souhaitons insister sur le rôle de ces débats dans la constitution du public. Les désaccords et conflits sont connus et publiés, encourageant chacun à prendre position.

⁷⁵⁶ Prévost, *Pour et Contre*, t. 4, n° 47, p. 25-26.

façon de divulguer dans un espace public. L'expérience de Prévost, dans son *Pour et Contre*, nous montre particulièrement bien les implications de ce passage du dialogue privé au dialogue public. Après un article consacré au *Mercur de France* et au *Journal de Verdun*, il s'arrête sur la lettre d'une femme publiée dans le premier journal. Elle contient diverses objections à propos des œuvres de Prévost et lui aurait été auparavant envoyée dans une « lettre particulière » à laquelle il n'avait pas répondu. Le rédacteur s'en excuse à présent dans un article de son journal :

Je ne sais ce que le Public a pensé d'une Lettre qu'il a vu [dans le *Mercur de France*] le mois dernier, dans laquelle on me fait une espèce de défi sur plusieurs points capables de me causer beaucoup d'embarras. J'ai reconnu la main. C'est celle d'une Dame à qui je suis fâché d'avoir déplu par une lenteur incivile à lui faire réponse ; car elle m'avait fait l'honneur de m'adresser les mêmes Objections dans une Lettre particulière, & j'aurais peine à dire comment il m'est arrivé de les négliger. Elle a pris le parti de les publier dans le *Mercur* : je ne m'en plains pas ; mais qu'elle me permette de croire que cet aveu & mes excuses apaiserons son ressentiment⁷⁵⁷.

Prévost reconnaît qu'il a manqué à son devoir en omettant de répondre, il rappelle d'ailleurs un peu plus loin que son oubli n'est pas dû à un refus, ni même à une incapacité de contre-argumenter, mais simplement à un travail trop intense. Il consacre de fait, plusieurs pages après ces quelques lignes, pour répondre soigneusement à chaque objection de sa lectrice. Ainsi, pour se faire entendre du rédacteur du *Pour et Contre*, la femme a été obligée de publier sa lettre dans un autre périodique. Ce faisant, elle contraint Prévost qui ne peut alors faire autrement que de lui répondre enfin. Néanmoins, il ne peut plus le faire dans une lettre privée, dans la mesure où chacun sait maintenant qu'il n'a pas souhaité répondre. Il utilise donc son périodique pour clarifier la situation, s'excuser de son comportement, et dialoguer enfin avec sa lectrice.

Les lecteurs n'hésitent pas à donner leur opinion sur le journal, ou sur un article, voire à y apporter des nuances, si ce n'est des commentaires détaillés. Le *Mercur de France* de septembre 1751 publie un article, unique en son genre, qui vient proposer une série de réflexions sur des extraits empruntés à divers endroits du périodique :

Monsieur, comme tout ce qui est donné au Public est soumis de droit à son jugement, il ne sera peut-être pas fâché de trouver dans votre *Recueil* mes *Observations* sur quelques-unes des *réflexions* insérées il y a quelque temps dans plusieurs *Mercur*, d'autant que cette espèce de *critique* est nouvelle & peut faire apercevoir le *faux* ou le *louche* de certaines

⁷⁵⁷ Prévost, *Pour et Contre*, 1736, t.9, p.337-342.

UN ESPACE DE SOCIABILITE

pensées adoptées, passées même en proverbes, & pour lesquelles bien des gens ont une vénération & un respect incroyables⁷⁵⁸.

L'auteur du courrier s'autorise à commenter le journal en citant des petits bouts de textes, de quelques lignes. La lettre se structure en deux colonnes : « observations » et « réflexions ». La première contient des extraits sélectionnés du journal, mais non datés, et la seconde réagit sur ces extraits. Finalement, la mise en page, ainsi que le caractère disparate et désorganisé des citations, contribuent à créer une impression de dialogue entre le journal et le lecteur. L'auteur de la lettre semble avoir voulu partager ses réactions comme s'il venait de les éprouver.

La publication dans les journaux littéraires force le dialogue et l'échange. Dans la mesure où elles sont visibles par tous, les attaques doivent pouvoir être parées dans un autre périodique. Les rédacteurs sont tenus, bien plus que leurs lecteurs, de défendre leur périodique, et leur personne, dans le but de pérenniser leur activité. La constitution du public passe ainsi par la formation de l'esprit critique, et notamment par la divulgation des disputes entre les personnalités du milieu littéraire, à l'origine des nouvelles idées et/ou de leur diffusion.

Le débat est parfois élargi aux lecteurs entre eux qui choisissent un journal pour s'opposer à une opinion exprimée dans un autre périodique. C'est le cas notamment d'une « Réponse de Madame Bouchait à la Lettre de Madame Gustin d'Entreville, insérée dans le *Mercure* de Novembre 1761 », publiée dans le *Journal des Dames*, et qui vient réagir à la critique de certaines pièces :

Nous apprenons ici, Madame, les succès éclatants d'*Armide* & d'*Héraclius*. On dit que malgré le grand âge & toute la gravité du ton de ces deux chefs-d'œuvre, ils sont devenus ce que l'on appellerait dans une autre occasion, *la folie du jour*. Convenez, d'après votre Lettre, que vous ne vous y seriez pas attendue ; je suis bien aise que le public vous ait joué ce tour-là, pour vous apprendre à le mieux connaître. Qu'allez-vous devenir ? Il vous faut toujours quelque sujet d'impatience ; vous en êtes plus agréable. Mais il semble qu'on ait servi votre goût, de manière à ne pas laisser le moindre prétexte à votre humeur⁷⁵⁹.

La critique des textes entraîne un dialogue entre les lecteurs des différents journaux. Il semble que Mme Bouchait lise aussi le *Mercure de France* pour qu'elle ait connaissance de la lettre de Mme Gustin d'Entreville, pourtant elle choisit le *Journal des Dames* pour publier sa réponse. Les deux lettres sont signées et ouvrent le débat à la fois entre les personnes et

⁷⁵⁸ *Mercure de France*, septembre 1751, « Lettre à l'auteur du *Mercure* », p. 6.

⁷⁵⁹ Mme de Beaumer, *Journal des Dames*, février 1762, p. 110-120.

entre les périodiques. Les deux mensuels, dont le contenu et l'organisation sont quasiment identiques, sont constamment en opposition. Le *Mercure de France* livre un combat acharné au *Journal des Dames*, déplorant ne plus être le seul à publier des pièces fugitives et fâché que le périodique féminin s'inspire aussi ouvertement de sa structure. Il l'accuse de plagiat à de nombreuses reprises et cherche à le faire interdire, sans résultat. Le *Journal des Dames* n'est pas en reste comme le montre l'exemple précédent et chacun cherche à nuire à l'autre pour conserver ou prendre le dessus⁷⁶⁰.

Finalement, le compte rendu des disputes qui opposent les périodiques entre eux est une méthode transparente pour disqualifier le journal concurrent. Dans la mesure où chacun utilise cette même pratique, les débats deviennent pourtant stériles et peinent à convaincre le lecteur. En exposant à la vue de tous ces désaccords, les rédacteurs créent un espace médiatique, qui regroupe l'ensemble de leurs lecteurs et autorise leur prise de position en faveur de l'un ou l'autre des périodiques.

Processus de publicisation

La formation des lecteurs en un public, qui transcenderait les lecteurs de chaque périodique, pour créer un ensemble unique bien qu'hétérogène s'effectue donc par un processus spécifique : la publicisation, c'est-à-dire le fait de rendre public divers éléments auparavant divulgués dans un espace restreint. C'est ainsi que se modèlent tout doucement l'espace médiatique, proche d'un espace public. De fait, lorsque Rousseau reçoit une fautive invitation du Roi de Prusse, il s'insurge non contre la lettre en elle-même mais contre le procédé. La publication de la lettre dans un journal britannique vient nuire à la respectabilité

⁷⁶⁰ Voir par exemple dans le *Journal des Dames*, de février 1775, t. 1, p. 241 : le lecteur peut lire à propos d'un « Ouvrage sans titre, Minerve le donnera, dédié à la Reine, par Madame de Laisse, Auteur des Nouveaux Contes Moraux. À Paris, chez Saugrin, Librairie, Quai des Augustins. » : « L'Auteur de cet Ouvrage ayant jugé à propos de répondre par une lettre offensante, insérée dans le *Mercure* d'Août 1774, à l'Extrait que nous avons fait de ses Contes Moraux dans notre *Journal* de Juin de la même année, Extrait rempli d'éloges flatteurs quant à la personne, & d'Analyses impartiales quant à l'ouvrage. Nous nous sommes interdites pour l'avenir toutes réflexions sur les productions de cette Dame. Par ce silence, nous épargnons au Public l'ennui d'une dispute littéraire élevée entre deux femmes, & nous nous évitons à nous-mêmes un nouvel orage. Le calme étant pour une âme douce la situation la plus agréable, nous nous bornons pour le maintenir à l'annonce du Livre, & nous laissons le Public en être le juge.* ». Le rédacteur y ajoute d'ailleurs en note : « * Mad. de Laisse a inséré dans le *Mercure* de ce mois une Lettre qu'elle a bien voulu m'adresser ; je la prie de trouver bon que je ne change pas pour cela de résolution, n'ayant pas plus mérité les choses *excessivement flatteuses*, qu'elle me dit cette année, que les sarcasmes déplacés qu'elle a fait imprimer l'année dernière. ». Manifestement si la dispute concerne ici un périodique et un auteur, elle témoigne néanmoins de la vive concurrence entre le *Mercure de France* et le *Journal des Dames*.

des personnes concernées⁷⁶¹. Fréron publie la lettre originelle et celle de Rousseau au *Saint Jame's Chronicle* et bien qu'il se moque de la réaction épidermique du philosophe, il approuve ses propos qui dénoncent le manque de respect « aux têtes couronnées », « en attribuant *publiquement* au Roi de Prusse une Lettre pleine d'extravagance & de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvait être l'auteur »⁷⁶². Selon Rousseau, la publication de la fausse lettre dans un journal tient du crime de lèse-majesté. Ce n'est pas le fait d'avoir rédigé et signé une lettre de la main d'un roi qui pose problème, mais bien le fait de l'avoir rendu publique, et donc, potentiellement, d'avoir pu nuire à l'image du monarque.

La formation d'un espace public rompt avec les modes traditionnels de représentation, par le roi, par l'Etat et l'administration, ou par les corps de métier. Elle s'effectue par l'intermédiaire des hommes éclairés, ceux qui participent à la constitution d'une société civile fondée sur l'échange, le travail et l'autonomie progressivement gagnée des individus, ce que le philosophe Jürgen Habermas, dans son ouvrage *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, a appelé le « surgissement d'une sphère publique politique bourgeoise ». L'adjectif « bourgeois », utilisé par Habermas, souligne que cette société civile se forme à l'extérieur des espaces traditionnels de débat et d'information qui caractérisent le pouvoir et la société de cour : « Elle se définit d'abord comme le lieu où des personnes privées peuvent faire un usage public de leur raison »⁷⁶³. Telle est l'objet de sa fameuse thèse, publiée en 1962, qui initie la réflexion sur la notion d'espace public. Selon Habermas, ce processus est directement lié au développement de la bourgeoisie. Les différents lieux de sociabilité auraient contribué à la multiplication des échanges et des débats conduisant de ce fait à la constitution d'un esprit critique. Pour appuyer son propos, il développe le concept de « publicité » au sens de la diffusion des informations par l'intermédiaire des médias. La presse joue donc un rôle essentiel dans l'émergence d'un espace public, et corollairement, d'une opinion publique. Arlette Farge réagit à cette thèse dans son ouvrage *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, publié en 1992 où elle montre que l'espace public n'est pas seulement constitué

⁷⁶¹ Fréron, *Année littéraire*, 1766, t. 2, l. 6 du 10 mars, « Extrait du Saint Jame's Chronicle. Lettre du Roi de Prusse à J.J. Rousseau », p. 140-143.

⁷⁶² *Ibid.*, p. 142. Nous soulignons.

⁷⁶³ Jürgen Habermas, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, p. 380.

par une bourgeoisie ou par des élites sociales cultivées mais aussi par la grande masse de la population. Elle reproche à Habermas d'avoir minimisé l'influence du peuple et des littératures populaires sur l'émergence de l'opinion publique. La théorie d'Habermas a néanmoins le mérite d'avoir proposé une analyse d'envergure du concept d'opinion publique et d'avoir rendu compte de l'influence non négligeable de la bourgeoisie et du développement des médias. De nombreux historiens se sont lancés sur ses traces et ont abordé la notion dans des perspectives diverses. Keith Baker, par exemple, étudie l'opinion publique sous un point de vue politique, tandis que Darnton et Popkin se concentrent sur la presse et les pamphlets. Dale Van Kley, quant à lui, y voit l'expression des conflits entre les religions et les parlementaires⁷⁶⁴. Malgré la diversité de ces approches, tous s'accordent pour expliquer le développement de l'opinion publique à travers l'extraordinaire volonté de diffusion des nouvelles, donc de publicité, pour reprendre le vocabulaire d'Habermas, qui caractérise le siècle. En cela, les médias jouent bien sûr un rôle prépondérant.

Cependant, la théorie d'Habermas confère à l'usage de la raison une importance considérable mais elle minimise l'importance de l'expression de la subjectivité, du point de vue notamment des réactions affectives. La philosophe Hannah Arendt, dans ses ouvrages *Condition de l'homme moderne* et *Crise de la culture*, définit l'espace public comme une « scène d'apparition publique », c'est-à-dire comme un espace dans lequel des acteurs, des actions, des événements, des problèmes sociaux, etc., accèdent à une visibilité publique. Ce qui l'intéresse alors, c'est bien le processus de publicisation. Elle s'interroge sur les raisons qui transforment un événement banal, local en un sujet digne d'une attention nationale. Contrairement à la thèse d'Habermas, celle d'Hannah Arendt souligne l'importance des spectateurs de cette « scène », spectateurs en action, capables de jugements. Elle met en avant la rationalité de ces spectateurs, mais surtout leur sensibilité, également apte à émettre des jugements. H. Arendt effectue une dichotomie entre les acteurs de l'espace public, qui se présentent comme les garants d'une vérité, et les spectateurs qui expriment une opinion sur la vérité qui leur est proposée. Cette analyse fait écho aux processus de publicisation des périodiques littéraires, qui sont fondés par l'autorité des rédacteurs mais soumis aux appréciations du public. H. Arendt insiste sur l'existence d'une tension entre les

⁷⁶⁴ Voir les ouvrages de Keith Baker, *Au tribunal de l'opinion. Essai sur l'imagination politique au XVIII^e siècle*, et *The Political Culture of the Old Regime* et ceux de Robert Darnton, : *Le monde des livres au XVIII^e siècle*, et *Gens de lettres, gens du livre*, et enfin *Édition et sédition*, celui de Jeremy D. Popkin, *A History of modern France* et celui de Dale Van Kley, *Les origines religieuses de la Révolution française: 1560-1791*.

acteurs de la scène publique et les spectateurs, les uns et les autres étant étroitement dépendants. Dans une certaine mesure, elle partage l'analyse habermassienne mais valorise le sensible et l'émotion dans cette constitution du public.

Les conceptions de l'espace public s'appuient sur le développement de l'activité de critique, envisagée comme l'élaboration d'une pensée autonome et singulière. L'opinion publique désigne finalement l'union de ces pensées individuelles en un vaste ensemble indéfini mais représentatif. Nicolas Veysman rappelle que l'expression « opinion publique » n'apparaît qu'en 1798 dans les dictionnaires bien qu'elle fasse l'objet d'un débat dans tout le siècle⁷⁶⁵. Il partage l'hypothèse d'Habermas selon laquelle la littérature, et plus particulièrement, l'activité de critique, aurait pleinement participé à cette évolution :

La réflexion littéraire a été le laboratoire clandestin où se sont formées les idées contestataires de la seconde moitié du siècle et la notion d'opinion publique elle aussi est sujette à cette discrète incubation car, avant de paraître sur la scène politique, elle a fait ses premiers pas dans l'espace littéraire, au théâtre plus précisément, sous la forme du parterre, public intermédiaire, tumultueux et redouté, dont les lumières impures sont un composé subtil d'erreur populaire et de vérité publique⁷⁶⁶.

L'activité théâtrale a joué un rôle fondamental dans le développement d'une opinion publique, relayée en cela par les périodiques littéraires. Elle encourage l'usage de la raison mais également l'écoute des émotions. Maurice Descotes, dans son *Histoire de la critique dramatique en France*, rappelle que la prise de position des rédacteurs de périodique littéraire concernant les textes et les pièces de théâtre qui paraissent, façonne la pensée du public :

Il n'est donc pas excessif d'affirmer que, par la permanence de son activité, par la netteté de ses prises de position, par l'audience qu'il s'est acquise, Fréron est à peu près le seul journaliste du temps qui ait, de façon suivie, joué auprès de l'opinion publique, par l'intermédiaire de la presse, un rôle d'informateur et de guide dramatique. Et ce guide n'est pas seulement écouté par les adversaires de la secte⁷⁶⁷.

Si Maurice Descotes souligne, à juste titre, l'influence de Fréron dans le domaine, il n'en reste pas moins que les autres périodiques littéraires, surtout à partir de la seconde moitié du siècle, participent de cette fonction de guide du public. La place accordée aux pièces de théâtre dans les périodiques, et notamment dans le *Journal des Dames* et dans le *Mercure*

⁷⁶⁵ Nicolas Veysman, « La mise en scène de l'opinion publique dans la littérature des Lumières », in *XVIII^{ème} siècle*, n° 37, 2005, p. 445-465.

⁷⁶⁶ *Ibid.*, p. 450.

⁷⁶⁷ Maurice Descotes, *Histoire de la critique dramatique en France*, p. 145.

de France est très importante et les spécialistes qui collaborent à cette rubrique sont réputés, comme De la Garde qui s'occupe pendant plusieurs années de la partie « spectacles » du *Mercure de France* et dont les critiques sont appréciées des lecteurs.

Dans son opuscule de 1784, *Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ?*, Kant répond à une question posée par une gazette et définit le principe de la liberté d'expression en s'appuyant sur l'expérience du spectateur. Le texte postule la supériorité de « l'usage public de la raison » sur son usage strictement privé. Or, cet usage public de la raison est défini comme celui qu'en fait une personne, en tant que spécialiste, devant un public. Autrement dit, c'est un dédoublement d'un acteur en spectateur, qui regarde ce qu'il fait (d'où la notion de spécialité) mais qui, par ailleurs, expose son regard aux autres. Cette attitude s'applique particulièrement à l'activité de critique, en même temps qu'elle renvoie aux pratiques spectatoriales qui mettent en scène un observateur-juge, capable de décrire aux autres ce qu'il voit tout en ayant un recul sur son propre propos.

La puissance du spectacle, pour les hommes de l'époque, explique que des théoriciens comme Veysman aient valorisé le théâtre comme lieu de naissance de l'opinion publique, et ce dès le XVII^e siècle comme l'a montré Hélène Merlin dans son ouvrage *Public et littérature en France au XVII^e siècle*. Il est le premier espace de critique qui réunisse une telle variété de personnes dont le jugement est ensuite relayé par la presse. Le regard ou l'observation sont au cœur du concept de critique, et plus largement de celui d'opinion publique. Les individus sont dédoublés en spectateurs d'eux-mêmes. Ils conversent et échangent afin d'élaborer un jugement plus juste. Comme l'a montrée l'analyse du cinquième chapitre, sur le commentaire des textes, chaque échange est une nouvelle pierre apportée à l'édification d'une vérité. Selon Kant, c'est donc sur la « scène des opinions » que les individus sont susceptibles d'apporter des contestations, lorsqu'ils sont en position de spectateur. Car lorsqu'ils sont uniquement « acteurs », ils sont tenus d'obéir à la loi sociale et politique.

Cette idée de l'acteur dédoublé en spectateur constitue ce que Kant a appelé le « principe de publicité » : cela implique que le lieu de la politique soit finalement non pas celui de l'action, mais celui de l'action « mise en scène ». Pour agir, il faut, paradoxalement, endosser le rôle du spectateur, de l'acteur regardé et regardant. C'est d'ailleurs ce qu'envisage Géraldine Muhlmann, dans son ouvrage très instructif, *Du journalisme en démocratie*, lorsqu'elle affirme que « la scène la plus importante, c'est celle que constitue le

public, car c'est là que se décident les réformes qui seront ensuite appliquées sur la scène des actions »⁷⁶⁸. Le public, c'est celui qui a entendu les propos de l'acteur-spectateur et qui agit en conséquence. Selon cette conception, le spectateur perd sa caractéristique passive, pour devenir le moteur de l'échange et de la contestation. Il détient le recul nécessaire face aux événements, face à la scène à laquelle il assiste et peut saisir en un instant la signification de ce qu'il regarde. Le public, face à l'acteur dédoublé, peut à son tour élaborer sa propre réflexion.

L'élément constitutif du spectateur réside dans sa capacité à s'extraire des événements, à y assister sans y être engagé. Sans cette liberté, il est dans l'impossibilité d'établir un jugement fiable et sûr. Or, les rédacteurs de nos périodiques, on l'a vu, se distinguent des autres par la fonction qu'ils se sont donnés (gardien, porte-parole, etc.). Ils jouent le rôle de ces acteurs dédoublés en spectateurs, donc de ceux qui agissent tout en se regardant agir, et participent de la formation de leurs lecteurs en un ensemble de spectateurs, au sens kantien du terme.

La transformation des lecteurs en spectateurs est signalée par leur prise de parole, c'est-à-dire par le développement de l'usage public de la raison. Le « principe de publicité » tel que l'énonce Kant, suppose que le jugement juste ou rationnel n'est pas le fait d'un spectateur isolé mais d'une pluralité. Dans sa *Critique de la faculté de juger*, il considère le goût comme un sens de la justesse esthétique qui ne serait atteint qu'une fois que l'individu spectateur se serait mis en rapport avec un grand nombre d'autres spectateurs. Le goût est un sens partagé par tous et défini comme

une faculté de juger qui, dans sa réflexion, tient compte en pensant (*a priori*) du mode de représentation de tout autre homme, afin de rattacher pour ainsi dire son jugement à la raison humaine tout entière et échapper, ce faisant, à l'illusion, résultant de conditions subjectives et particulières pouvant aisément être tenues pour objectives qui exercerait une influence néfaste sur le jugement⁷⁶⁹.

Le goût touche à l'idée d'universalité. Il implique l'existence d'un sentiment commun, partageable et transmissible. En cela, il ouvre la voie à l'idée d'un sens commun politique, analogue finalement, à ce sens commun esthétique. Dans la tradition rhétorique, le bon

⁷⁶⁸ Géraldine Muhlmann, *Du journalisme en démocratie*, p. 87.

⁷⁶⁹ E. Kant, *Critique de la faculté de juger* (1790), trad.fr. A. Philonenko, Paris, Vrin, 1989, §40, p. 127. Cité par Géraldine Muhlmann, *Du journalisme en démocratie*, p. 91.

spectateur est donc celui qui sait confronter ses opinions aux autres, qui a compris que la vérité se cachait dans ces échanges, et notamment dans la pratique du débat.

En accordant une telle importance au spectateur exposé, à cet acteur dédoublé, Kant, qui considère que l'imprimé fonde les concepts d'opinion publique et d'espace public, témoigne de son enthousiasme pour le journalisme. Le journaliste se caractérise par sa curiosité abondante et variée et se pose en témoin agissant de la scène qu'il commente. De surcroît, le rôle laissé aux lecteurs favorise naturellement la constitution de cet espace public en ce que les rédacteurs offrent un espace de prise de parole, possiblement conflictuelle, au sein de leurs journaux. L'accès à la vérité s'effectue par la rencontre entre les discours. Pour Kant, le regard juste, qu'il soit politique ou esthétique, doit se tester sans cesse, se mettre à l'épreuve, se regarder en train de regarder tout en se confrontant aux autres regards. Or, en qualité de regardant-regardé, les rédacteurs stimulent les échanges dans l'espace exposé de leurs journaux, tout en s'y exposant eux-mêmes.

Le dialogue et l'échange des idées fondent le principe de sociabilité, lequel, associé au processus de publicisation, produit le public. Cette instance est définie par G. Tarde, dans son ouvrage, *L'Opinion et la foule*, comme un groupe « social » qui s'adonne à la conversation, aidé en cela par la lecture du journal⁷⁷⁰. Il l'oppose à la foule, « collectivité purement spirituelle, comme une dissémination d'individus physiquement séparés et dont la cohésion est toute mentale »⁷⁷¹. Il souligne le rôle de la conversation dans la constitution du public, puisqu'elle prolonge la diffusion des informations publiques qui figurent dans les périodiques. Tarde va d'ailleurs plus loin puisqu'il envisage la relation entre des individus lisant le même journal comme un « rapport sympathique », de même nature que celui d'une conversation à deux⁷⁷². Ce rapport entre les lecteurs d'un même périodique serait entretenu par les rédacteurs dans l'objectif de constituer une communauté sociale, voire politique.

Le rôle prégnant de la critique des textes, l'intérêt pour les cultures étrangères et la relation constante des lecteurs à l'actualité favorisent l'élaboration d'une conscience politique. Le spectateur est constamment soumis à des informations nouvelles qui orientent sa réception et sa prise de position. En cela, le principe d'actualité, intrinsèque au journalisme, est capital au développement d'une réflexion politique. Il suscite la curiosité du

⁷⁷⁰ Gabriel Tarde, *L'Opinion et la foule*, p. 32.

⁷⁷¹ *Ibid.*

⁷⁷² *Ibid.*, p. 43.

spectateur, qui n'est pas sans rappeler, selon Géraldine Muhlmann, celle du flâneur baudelairien. À la suite de Foucault, elle observe que le spectateur kantien se situe entre la passivité induite par son regard, et l'activité de son analyse. Cette attitude contrastée, à l'origine de la modernité baudelairienne, renvoie également à la figure de « l'observateur-juge » dans les *Spectateurs*. Elle évoque le flegme britannique, qui suppose une distanciation critique par rapport aux événements et aux choses, et qui n'est pas sans rappeler les *Spectateurs*, créés d'abord en Angleterre.

En somme, la variété des sujets, la flânerie « à sauts et gambades » caractéristique des *Spectateurs*, et reprise dans les journaux littéraires, entretient la curiosité et établit un rapport constant à l'actualité. Cela participe de ce renouvellement permanent du regard constitutif du principe de publicité. L'idéal de bavardage contribue à élaborer la figure du spectateur-acteur et à constituer un public. La notion de public implique donc en premier lieu l'idée d'une intégration fondée sur la communication et créatrice de lien entre les individus. Ce sentiment d'intégration se constitue à travers l'actualité et la mise en débats des idées. Or, ces deux éléments ne sont réalisables que dans le cadre d'une certaine unité culturelle. Celle-ci fonde le socle nécessaire à l'intégration de la pluralité. Comme le souligne Géraldine Muhlmann, « avant de s'affronter, il faut avoir des choses en commun. »⁷⁷³. Le périodique littéraire construit cette culture commune à l'ensemble de ses lecteurs aussi bien par la représentation des autres lieux de sociabilités, que par la rencontre de pratiques sociales et culturelles diverses⁷⁷⁴. Le public, pour exister, doit partager un ensemble de savoirs et de pratiques communs, qu'il est cependant susceptible de discuter et de confronter. En cela, le périodique littéraire participe sans aucun doute à l'élaboration d'un public, qui regroupe l'ensemble des lecteurs des périodiques littéraires. On retrouve ainsi ce paradoxe constitutif du journalisme : l'homogénéisation culturelle des lecteurs quoique accueillante à la multiplicité des points de vue.

Le périodique littéraire, parce qu'il représente une forme de sociabilité, et qu'il propose une représentation des savoirs existants pouvant donner lieu à des débats, participe de la constitution d'un public. En d'autres termes, il répond au processus de publicité kantien, qui autorise chaque individu à se faire spectateur et à contribuer par son

⁷⁷³ Géraldine Muhlmann, *Du journalisme en démocratie*, p. 293.

⁷⁷⁴ Voir le chapitre « Littérature au quotidien » dans la première partie de cette étude, et notamment la première sous-section, sur le croisement des savoirs.

regard à l'élaboration d'une vérité. Chaque lecteur peut endosser le rôle de journaliste d'un jour et contribuer tant au périodique qu'à la formation d'un public.

Le public journaliste

Les lecteurs des périodiques littéraires interviennent dans la publication des nouvelles par une participation active. D'abord ils influencent le contenu du périodique comme nous l'avons souligné dans le sixième chapitre, mais en outre ils n'hésitent pas à contribuer à la diffusion des nouvelles.

Le contact des rédacteurs avec cette grande figure informe que représente le public facilite la réception et la centralisation des nouvelles. Chaque lecteur est potentiellement un « informateur », susceptible de contribuer au périodique en apportant de nouveaux sujets de discussion à son rédacteur. Cette dimension est parfaitement perçue par l'ensemble des acteurs du journal littéraire comme le souligne cette lettre à Prévost :

Au fond d'une Province où les Ouvrages de Littérature ne parviennent qu'après une longue circulation, je ne rougis point d'ignorer ce qui est peut-être commun à Paris, que je regarde comme la source du savoir. Mais je m'afflige que faute de correspondance dans un lieu où je ne connais personne, je ne puisse me procurer ni les secours, ni les lumières qui seraient utiles à mes études. À qui m'adresserai-je avec plus de confiance qu'à vous, Monsieur, qui par le commerce que vous entretenez régulièrement avec le Public, vous êtes mis dans l'engagement de répondre quand on vous interroge, & de ne pas refuser les éclaircissements qu'on vous demande, quand il dépend de vous les accorder⁷⁷⁵.

Le journal littéraire semble être chargé de diffuser les nouvelles parisiennes à l'ensemble de la Province. Il permet de maintenir le contact avec le monde. Le « commerce » entretenu par le rédacteur et le public est considéré comme un moyen fiable de prendre connaissance des nouveaux savoirs. La diversité des lecteurs garantit l'obtention des réponses aux questions posées par l'auteur de la lettre. Loin d'être réduit à un statut passif de lecteur, le public des journaux possède l'avantage de proposer des contributions personnelles à chaque numéro. Il peut par exemple simplement nuancer un propos imprimé dans un volume antérieur ou signaler une erreur des rédacteurs, comme dans cette « Lettre aux Auteurs du Mercure » :

Messieurs, dans l'avis que vous avez eu la bonté de mettre dans le dernier Mercure au sujet de la dernière Edition du Dictionnaire Latin-Français, nommé communément *le Boudot*, on s'est trompé en mettant les veuves Rondet & Labottière, héritières *du sieur Rondet*. Il faut mettre héritières *de la veuve Boudot*. Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien rectifier cette

⁷⁷⁵ Prévost, *Pour et Contre*, 1740, t. 20, n° 283, « Lettre à l'Auteur de cette Feuille », p. 3.

méprise dans le premier Mercure ; il ne suffirait pas que cela fut un dans un *Errata*, il est à propos que cela soit placé de façon qu'il n'échappe pas au Lecteur ; j'espère, Messieurs, que vous voudrez bien faire attention à cet article ; vous obligerez celle qui a l'honneur d'être &c⁷⁷⁶.

Un individu anonyme insiste sur la nécessité de mettre en avant son propos, ce qui a pour effet d'une part d'informer plus sûrement le lecteur sur les héritières du dictionnaire, tout en soulignant la confusion des rédacteurs et la propre intervention du lecteur.

Implicitement, il existe un contrat entre les lecteurs et les rédacteurs quant aux modalités de participation au périodique. Dans un autre article du *Mercur de France*, « Essai sur l'Histoire des Suisses, à M. Rémond de Sainte Albine », par Tollet, de Genève, l'échange entre lecteur et rédacteur est régulier, grâce à des contributions fréquentes de la part du lecteur :

Vous rendez, Monsieur, tous les jours le Mercure plus agréable & plus utile ; le choix que vous faites des Pièces que vous y insérez, marque votre discernement & la délicatesse de votre goût. [...] Je voudrais, Monsieur, pouvoir contribuer au succès de ce Recueil, en vous envoyant des pièces dignes de l'attention du Public & des connaisseurs ; je croirais mériter leurs suffrages, si j'étais assez heureux pour obtenir le vôtre, dont je fais un très grand cas. La bonté avec laquelle vous avez reçu quelques-uns de mes essais, m'engage à continuer notre petit commerce littéraire⁷⁷⁷.

Le « petit commerce littéraire » entretenu par les deux parties du périodique enrichit le journal et témoigne de la collaboration du public. Les lecteurs se font journalistes et informent les autres lecteurs de leur savoir ou des informations nouvelles qu'ils ont pu glaner.

Le mouvement peut s'effectuer en sens inverse et résulter d'une demande des rédacteurs des périodiques. Nous avons déjà évoqué le fait que les rédacteurs sollicitent des productions textuelles de leurs lecteurs mais elles sont en général restreintes à des envois de poèmes. Quelquefois, les rédacteurs placent délibérément leurs lecteurs dans un rôle

⁷⁷⁶ *Mercur de France*, février 1746, p. 133.

⁷⁷⁷ *Mercur de France*, décembre 1749, vol. 2, p. 68. On peut voir dans le même ordre d'idée, les « lettres du Roi Henri IV, à Jean d'Harambure, Baron de Picassary, en Basse-Navarre, & Seigneur de Romefort, Châtres, Cachet, la Boissière, &c. en Berry », dans le *Mercur de France*, janvier 1766, vol. 2, p. 5, introduites de la sorte, dans une lettre à La Place : « Sur l'accueil que le Public a fait, Monsieur, aux lettres de *Henry IV*, qui ont paru dans votre Mercure, j'ai cru pouvoir vous en adresser quelques-unes que ce grand & bon Roi écrivait à un de mes ancêtres ; elles ont été copiées avec une grande exactitude. J'ai pensé qu'on y verrait avec plaisir quelques rayons de l'âme & de l'esprit d'un Prince dont la mémoire est si chère à tous les bons Français. Si vous en jugez de même, je vous prie de les insérer dans vos premiers Mercures. ». La suite de ces lettres est publiée en mars de la même année, p. 5.

journalistique, comme dans cet article du *Mercur de France* de juillet 1766, « Spectacles de Province. Avis de l’Auteur de l’Article des Spectacles » :

Le désir d’étendre, autant qu’il est possible ; d’une part, l’émulation dans ceux qui cultivent les talents dramatiques, d’autre part, l’intérêt du Public pour ces mêmes talents, nous avait engagés à inviter les personnes de Province, en état de rendre compte des divers théâtres établis dans quelques Villes principales, à nous faire part de leurs observations [...] ⁷⁷⁸.

Ici, il ne s’agit plus seulement de publier un essai sur un sujet que l’on maîtrise, et qui peut sortir de l’actualité, tel l’essai sur les Suisses dans la citation précédente. Bien au contraire, les lecteurs de Province sont chargés de faire remonter l’information sur les théâtres jusqu’à Paris. De plus, le rédacteur de la partie des spectacles ne souhaite pas seulement connaître, et diffuser à son tour, les pièces qui se jouent, il tient à avoir les « observations » de ces « personnes de Province », autrement dit leurs critiques sur les pièces. On retrouve ici l’idée moderne du « correspondant de presse », responsable de la collecte des nouvelles, jugées utiles, dans la région à laquelle il est affecté.

De la même façon, les articles *a priori* rédigés par les rédacteurs peuvent avoir fait l’objet d’une collaboration entre ceux-ci et un autre individu, membre du public, comme en témoigne la précision suivante de Fréron :

J’ai composé cet article, Monsieur, d’après ce que je savais moi-même de M. *Patu*, que j’ai connu particulièrement, & sur un Mémoire que m’a adressé M. *Yon*, proche parent de ce jeune auteur. Comme Monsieur *Patu* a laissé des manuscrits parmi lesquels il y a sûrement des morceaux ingénieux & agréables, j’invite M. *Yon* à obtenir de la famille qu’ils soient rendus publics ⁷⁷⁹.

Certes, Fréron n’est pas obligé de préciser les sources qui l’ont aidé à rédiger l’article. Néanmoins, en le faisant, il souligne que son propos a été documenté par un collaborateur directement impliqué. Celui-ci est également lecteur du périodique puisque Fréron s’adresse à lui dans la seconde partie de l’extrait pour l’engager à rendre public certains documents.

À la fin du siècle, de plus en plus d’articles placent le lecteur dans une position de journaliste. On découvre des sujets d’actualité traités de façon potentiellement subversive, et dont la documentation est très soignée. Par exemple, le *Journal des Dames* publie en mars 1775, une « Lettre à un célèbre Journaliste, sur un sujet intéressant » avec une épitaphe de Boileau : « Vengeons l’humble Vertu de la Richesse altière, / Et l’honnête Homme à pied, du

⁷⁷⁸ *Mercur de France*, juillet 1766, vol. 1, p. 209.

⁷⁷⁹ Fréron, *Année littéraire*, 1757, t. 7, l. 8 du 10 novembre, p. 187.

Faquin en litière ». Déjà la phrase de Boileau situe l'article dans un certain point de vue, développé ensuite dans l'article :

Brûler tous les carrosses, ou les mettre à contribution, à la décharge du Public, qu'ils incommode ; en peu de mots, voilà le but de cette Lettre : Le nombre des carrosses, qui, en 1658, ne montait dans Paris qu'à 3100 ou 200, monte aujourd'hui à plus de 14000 : De ce nombre incroyable, il résulte un tapage infernal, qui étourdit la tête, empêche l'auteur de réfléchir, les gens d'affaires de combiner, les commis de calculer, les prédicateurs de se faire entendre, le peuple de travailler ; premier inconvénient & première raison de mettre les carrosses à la taxe⁷⁸⁰.

L'auteur du courrier annonce un sujet très original dans le cadre du périodique littéraire, et très concret, puisqu'il reflète les préoccupations de ses concitoyens. La lettre ne se contente pas de protester contre le nombre de carrosses, elle multiplie les chiffres et témoigne de la bonne connaissance du sujet par l'auteur, qui dénonce les problèmes multiples liés à ces carrosses :

Le grand nombre de carrosses, qui roulent pendant la nuit, empêche de dormir les ouvriers, qui ont besoin de repos, prive du sommeil, & conduit au tombeau des malades, qui sans les carrosses seraient rétablis ; second inconvénient & seconde raison de taxe. Le grand nombre de carrosses exige un très grand nombre de laquais (c'est-à-dire d'insolents à gages, de fainéants bigarrés,) qui chargent la terre, que leur naissance & leur vigueur destinaient à cultiver ; troisième inconvénient & troisième raison de taxe. Le grand nombre de carrosse écrase le pavé, ébranle les maisons, renchérit les souliers, par la consommation perpétuelle de cuirs, de toute espèce, que demandent les harnais des chevaux, les caisses des voitures, les rideaux des remises ; quatrième inconvénient & quatrième raison de taxe. Un carrosse donne de l'importance au *Faquin*, qui n'est pas fait pour en avoir ; cinquième inconvénient & cinquième raison de taxe⁷⁸¹.

L'article se présente comme une véritable analyse qui n'oublie personne puisque même les « ouvriers », jamais cités dans les pages des périodiques littéraires, y figurent. Le dossier sur le sujet est complet car l'auteur va jusqu'à chiffrer la taxe qu'il souhaite instituer sur les carrosses :

L'Auteur la fixe à 1500 liv. pour les *cabriolets*, à 3000 liv. pour les *demi-fortunes*, & à 6000 liv. pour les carrosses, avec ordonnance expresse de n'avoir que trois chevaux ; ceux qui en auront six, payeront 12000 liv. & ainsi de suite : Calculez, d'après cela, & vous verrez que 10000 maisons ayant carrosses, produiront 60000000 par an : Si la vanité, l'envie de paraître riche, en augmentent le nombre, c'est de l'argent de plus dans le Trésor Royal ; si l'Impôt le diminue, ce sont des abus de moins, & notre Avocat gagne sa cause⁷⁸².

L'article s'insurge contre une pratique sociale et regrette l'impunité dont peuvent jouir les plus aisés, malgré l'inconfort, voire la gêne, qu'ils provoquent. Cet article ressemble bien

⁷⁸⁰ *Journal des Dames*, mars 1775, p. 163.

⁷⁸¹ *Ibid.*, p. 164 et sq.

⁷⁸² *Ibid.*, p. 165-166.

plus à ceux de la presse du XIX^e siècle qu'à ceux du siècle des Lumières. Son caractère d'enquête, les chiffres, les solutions, la place laissée à des couches de la population normalement ignorée, tout contribue à en faire un article étonnant et unique. Par ailleurs, son potentiel subversif est peu habituel dans les périodiques littéraires, il est d'ailleurs restreint par l'intervention finale des rédacteurs qui commentent ainsi le courrier :

Ce n'est pas la première fois que l'on agite cette question, pour la défense de laquelle, on a toujours allégué, à peu près, les mêmes raisons ; mais on ne peut trop s'occuper du bonheur public, & l'on doit savoir gré à l'Auteur de cette Lettre, d'ailleurs assez fortement écrite. Je conviens avec lui qu'il est dur d'être élaboussé par *certaines gens* ; mais je ne regrette pas de l'être par une mère, qui remplit son carrosse de sa petite famille, va se promener, avec elle, l'embrasse & la caresse, en passant devant moi ; c'est un tableau charmant, & qui a tourne au profit des mœurs : Je ne regrette pas de l'être par un vieux Militaire, qui a perdu ses forces, pour le service de l'Etat, & je gérais de la voir à pied : Par un Magistrat actif & laborieux, qui occupé dans son cabinet jusqu'au moment de l'Audience, n'a plus qu'un quart d'heure pour se rendre au Palais ; par un Médecin bienfaisant, qui s'est fait donner la liste des malades, hors d'état de payer, & qui vole à leur secours ; par une riche veuve, qui va dans le fond des Faubourgs, distribuer aux pauvres les trois quarts de ses revenus. L'œil cynique ne voit que l'abus ; le Philosophe sensé cherche dans cet abus même, l'avantage qu'il peut produire ; & s'il ne s'écrie pas, avec le Docteur *Pangloss*, que *tout est au mieux*, du moins il se console d'un peu de mal, dont il résulte un peu de bien⁷⁸³.

Les rédacteurs reconnaissent le bien fondé de la lettre mais ils en limitent la portée en faisant la liste de ceux qui agissent pour le bien public en utilisant ces carrosses. Malgré tout, ils ont choisi de publier le courrier, ce qui semble indiquer qu'ils partagent en partie le point de vue de l'auteur. Ce document est caractéristique de la pratique journalistique telle qu'elle sera instituée au siècle suivant et jusqu'à aujourd'hui. Il contient les germes de l'enquête en même temps que ceux de la contestation.

La même année, Fréron publie à son tour un article du même type dénonçant cette fois les politiques publiques sur l'agriculture et la déforestation, « Lettre à l'Auteur de ces Feuilles sur un désastre arrivé dans un Village de Brie » par Blanelren. Il s'agit cette fois de rendre compte d'une inondation meurtrière à Brie. Après un long récit des dégâts occasionnés par l'inondation, l'auteur de la lettre en appelle à la générosité des lecteurs :

Je gémis, Monsieur, de ce que ma fortune ne me permet pas de donner à une multitude d'infortunés tous les secours que mon cœur voudrait leur prodiguer. Je ne doute point que, si un tableau naïf & fidèle de leur désastre est mis sous les yeux de la Cour, ils ne trouvent des ressources dans la générosité d'un Prince aussi bienfaisant que juste⁷⁸⁴.

⁷⁸³ *Ibid.*, p. 166.

⁷⁸⁴ Fréron, *Année littéraire*, 1775, t. 5, l. 5 du 9 octobre, p. 107.

On retrouve ici les mêmes pratiques que celles des médias actuels lors du récit de désastres naturels. L'article commence par un tableau horrifiant de la situation ; d'abord global, il s'arrête ensuite sur un ou deux cas particuliers. Il permet aux lecteurs de saisir le tragique événement dans son ensemble. L'auteur demande l'aide du public après avoir fait naître sa pitié. Il s'interroge alors, après ce pathétique récit, sur les coupables possibles de ce désastre. Il dénonce les pratiques agricoles qui entraînent des écoulements de terrain spontanés et plus violents qu'à l'accoutumé :

Permettez-moi, Monsieur, d'observer, que depuis que l'Agriculture, qui est la source de la population & la base de toutes les richesses de l'Etat, a été sagement encouragée par le Gouvernement, on a défriché presque toutes les collines & les montagnes. Depuis cette époque, les grandes pluies entraînent toutes les terres neuves ; en conséquence, le volume, la pesanteur & l'impulsion de l'eau se sont considérablement accrus⁷⁸⁵.

Le discours, moderne, n'est pas sans rappeler celui des articles contemporains qui suivent l'annonce de catastrophes naturelles : au récit bouleversant succède le moment de la dénonciation et de la culpabilité. La cupidité des agriculteurs et des propriétaires terriens est dénoncée. L'article met en avant leur attitude irresponsable. Cette fois encore, le lecteur se fait acteur du journal. Il participe concrètement à celui-ci et va jusqu'à en renouveler les pratiques d'écriture en proposant des articles originaux, inédits et subversifs. Le public occupe un rôle ponctuel de journaliste, il participe à l'évolution du métier en publiant de tels articles, annonciateurs de ce qui se fera dans la presse des siècles suivants.

L'espace du journal littéraire se mue en espace public. La rencontre entre les cultures et l'existence du conflit favorisent la constitution d'un public, qui peut tour à tour se faire simple spectateur ou bien spectateur-acteur. Il fait entendre sa voix dans les périodiques littéraires. On a pu voir, dans les dernières citations, que ce public participe également à l'élaboration du journalisme professionnel. En somme, cet ordinaire du journalisme renvoie autant aux rédacteurs qu'à leurs lecteurs, jusqu'à ce que la pratique s'institutionnalise.

Nouveau mode de sociabilité, le périodique littéraire ouvre ses portes à une plus grande diversité de lecteurs. Il favorise les rencontres en représentant plusieurs formes de sociabilité et plusieurs pratiques culturelles. Il construit l'unité de ses lecteurs, voire d'un public, à travers le débat et la confrontation. Par ailleurs, un public plus large se forme

⁷⁸⁵ *Ibid.*, p. 111.

progressivement avec le développement des périodiques littéraires. Les querelles entre rédacteurs organisent l'ensemble des lecteurs en un vaste public qui ne serait pas rattaché à un seul périodique. La communauté ainsi formée est certes plus disparate mais elle autorise une relative égalité dans la prise de parole. Moins soumise à une hiérarchisation des relations, elle évoque l'idée baylienne de « République des Lettres ». L'espace du périodique littéraire, qui accueille en son sein l'expression d'une voix publique, apparaît bien comme l'espace médiatique par excellence : espace de l'entre-deux, espace virtuel qui favorise l'expression individuelle et la création littéraire.